

Chez Volcano Ambitieux projet d'expansion

La compagnie Volcano de Saint-Hyacinthe connaîtra d'importantes transformations en 1975. Ces changements d'envergure pren-

dront la forme d'une restructuration en profondeur de l'entreprise, impliquant la diversification vers de nouveaux produits et seront forcément accompagnés d'une expansion importante.

Depuis quelques semaines, les rumeurs voulaient que Volcano agrandisse. Or, il a été révélé au cours d'une entrevue que les travaux à cet effet débuteraient bientôt, c'est-à-dire aussitôt que les derniers détails en seraient réglés. L'affaire est présentement entre les mains du Ministère de l'Expansion économique régionale qui a envoyé, lundi, un haut fonctionnaire sur place pour examiner les devis relatifs aux projets d'expansion, et pour compléter ainsi le dossier qui se trouve présentement à l'étude au ministère.

L'agrandissement et la réorganisation tant au niveau des infrastructures que du personnel seront rendus nécessaires par la décision qu'ont prise les administrateurs de l'entreprise de déplacer les champs d'activité de la compagnie et de s'attaquer à de nouveaux marchés. Alors que jusqu'à maintenant on a surtout œuvré dans le secteur commercial, on semble maintenant décidé à se diriger du côté industriel et institutionnel.

En outre, on va soigner particulièrement la représentation de Volcano en Ontario, dans les provinces des prairies et en Colombie Britannique. Les marchés étrangers seront également explorés: on projette ainsi de déboucher sur le marché de l'Est américain, où Volcano exporte déjà, ainsi qu'aux Philippines, à Hong-Kong, au Venezuela et aux Antilles. Il est de plus question que l'on accorde une licence de fabrication et de distribution à un constructeur étranger: des démarches auraient été entreprises à ce niveau par un industriel coréen.

Quant aux produits, Volcano retiendra probablement ses chevaux de bataille traditionnels

tout en ajoutant plusieurs nouveautés, dont une petite chaudière aquatubulaire et une chaudière destinée à utiliser des rebuts de bois. Tout en restant à l'intérieur de sa spécialité, Volcano s'achemine donc vers la production de toute une nouvelle gamme de chaudières et de générateurs de vapeurs, en mettant l'accent sur la recherche. On s'intéresse présentement au développement des récupératrices de chaleur, de chaudières électriques et de chaudières à faibles quantités d'eau, tout en poursuivant la recherche de produits de diversification.

Le programme est chargé. Comme le déclare M. Jean de

Viller, président directeur général de Volcano, le mouvement de transition est amorcé et devrait

permettre à Volcano de devenir une entreprise nationale, en 1975. C'est avec l'intention bien

arrêtée d'y parvenir qu'on procédera bientôt à un réaménagement (Suite à la page A-2)

Cette semaine:

Une réaction aveugle?

Le Rapport Cliche occupe la manchette depuis plusieurs jours. Mais comme dans un autre cas assez récent, peu de gens ont pris connaissance du rapport en question et savent vraiment à quoi s'en tenir en dehors des "capsules" d'information diffusées à gauche et à droite. Réfléchir avant d'agir, voilà certes une chose que tous devraient faire et cela, aussi bien du côté syndical que gouvernemental.

page A-4

* * *

Et toujours les médecins

Le ministre Forget a voulu répondre, à l'Assemblée nationale, à certaines questions posées par la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec. C'est un dossier ouvert qui ne manquera pas d'intéresser ceux qui étudient la situation dans la région.

page A-5

* * *

Pauline Locas, artiste peintre

En 1975, l'Année de la femme, il est de mise de mettre en relief celles qui d'une façon ou d'une autre se signalent. Une artiste maskoutaine dont le nom signifie travail et qualité: Pauline Locas.

page C-12

* * *

SPORT

Les résultats complets des courses disputées au Club de Poneys Saint-Hyacinthe

page D-6

Ouverture des ligues de balle-lente de calibres intermédiaire et sénior

page D-1

SOMMAIRE

Annonces classées B-8 à B-13
Cinéma C-12 et C-13
Décès B-13
Economie-Finance A-6 et A-7
Editorial A-4
Féminin B-1 à B-7
La Pensée C-1 à C-7
Spectacles C-12 à C-14
Sports D-1 à D-12
Recettes B-3
Mots mystères D-11
Mots cachés C-8
Télévision C-8

mini-loto

TIRAGE VENDREDI
9 mai 1975

27195
32 GAGNANTS
DE \$5,000

7195
256 GAGNANTS
DE \$500.

195
2592 GAGNANTS
DE \$100.

Meilleur Hebdo de l'année



LE COURRIER

DE SAINT-HYACINTHE

30

123e ANNEE - NO 2 - MERCREDI 14 MAI 1975 - 5 CAHIERS - 80 PAGES



Volcano reste... et s'agrandit

D'aucuns avaient exprimé, il y a plusieurs mois, des craintes quant à l'éventuel déménagement de Volcano hors de Saint-Hyacinthe. Non seulement ces inquiétudes peuvent-elles maintenant être dissipées mais les projets de l'administration de l'entreprise visent à agrandir l'usine, dans le

cadre d'une vaste opération qui sera une véritable relance pour cette industrie. L'année qui vient sera donc fertile en changements majeurs pour cette industrie qui est l'un des piliers de l'économie régionale et ces changements vont apporter une expansion très importante.

On jette les bases de la nouvelle ville

La première rencontre des autorités municipales des quatre villes comprises dans l'unité de regroupement de Saint-Hyacinthe, qui eut lieu mercredi dernier, s'est soldée par la décision de former six sous-comités devant étudier plus en profondeur des sujets précis.

C'est, en effet, avec une décision apparemment ferme de réaliser la fusion des villes de Saint-Hyacinthe, Douville, La Providence et Saint-Joseph, que se sont réunis MM. Grégoire Girard, C.-A. Gauvin, Claude Lavallée, respectivement maires de Saint-Hyacinthe, La Providence et Saint-Joseph, ainsi que MM. Germain Létourneau et Jacques Desmarais, qui remplaçaient M. Jean-Jacques Leduc, maire de Douville, de même que MM. Vincent Chartier, de Saint-Hyacinthe, Gaston Gadbois, de Saint-Joseph, et Jean-Louis Chicoine, de La Providence.

Ainsi, à l'issue de la rencontre de ce soir (c'est à tous les mercredis à 19h.30 que se réuniront les représentants des dites villes pour déterminer les modalités du regroupement) que seront connus ceux qui formeront les six sous-comités représentant les secteurs suivants: la finance, le personnel, les loisirs, la police-feu, l'urbanisme et l'aqueduc-équipement.

Au nombre des résolutions acceptées par le comité des quatre, mentionnons la représentativité, le quorum, et la présence des journalistes.

REPRÉSENTATIVITÉ

Les membres présents ont décidé de porter à deux, le nombre des représentants de chacune des municipalités comprises dans l'étude.

Cependant, rien ne les oblige à se présenter à toutes les réunions: ils pourront se faire remplacer ou légier à d'autres le privilège de prendre part aux discussions.

Aussi, seuls les huit repré-

sentants officiels auront droit de vote au cours des réunions.

LE QUORUM

L'idée de porter à quatre le quorum a été rejetée; puisqu'ils sont huit délégués, il faudra la présence des huit pour que soit tenue officiellement la réunion et qu'ainsi l'assemblée puisse valablement délibérer et prendre des décisions.

LES JOURNALISTES

L'épineuse question relative à la

présence des journalistes fut à nouveau posée à l'occasion de cette première rencontre.

On se souvient qu'aux réunions préliminaires sur le regroupement, certains s'étaient objectés à la présence des journalistes; officiellement, il n'en fut rien, sauf que par la suite, on oubliait tout simplement de les inviter; à l'exception cependant de la dernière rencontre, à laquelle prirent part les cinq municipalités concernées et au cours de laquelle fut acceptée la requête en fusion.

Mercredi dernier, c'était les deux représentants de Douville qui présentaient une résolution de leur Conseil, à l'effet d'exclure les journalistes des réunions "de crainte de mauvaises interprétations des décisions qui pourraient être prises".

Soulignant que les conseillers de Douville s'étaient, par le passé, plaints que la population avait été mal ou pas assez informée, M. Vincent Chartier, conseiller de Saint-Hyacinthe, présenta une contre-proposition qui fut appuyée

par M. Claude Lavallée et qui reçut l'appui de six des huit membres, les deux votes contraires étant ceux des conseillers de Douville.

Ces deux mêmes représentants déposaient, par contre, un projet de requête en fusion de quelque 31 articles dont une dizaine originait du projet de requête initial.

C'est donc à ce sujet que s'attaquera ce soir et dans les réunions subséquentes le comité des huit, pendant que les six sous-comités tenteront de tracer les grandes lignes de chacun de leur secteur.

Après une semaine:

La contestation des médecins se poursuit dans le calme!

La première semaine de contestation des médecins omnipraticiens tire à sa fin et selon un porte-parole de l'association, à Saint-Hyacinthe, tout s'est passé dans le calme jusqu'à présent.

Il semblerait en fait que personne n'a vraiment entendu parler de ces listes ou pétitions de protestations qui, selon certains media d'information de la Métropole, auraient été expédiées au ministre Forget par des citoyens de la région affectée par l'action des médecins.

Il en est de même aussi au sujet des clients qui auraient demandé au médecin de leur envoyer un état de compte mensuel, tout compte les autres services auxquels une personne a recours.

Selon le Dr Gilles Brien, porte-parole de l'Association à Saint-Hyacinthe, tout se déroule comme prévu et si les médecins ont pu

remarquer une baisse d'environ 20% dans leur clientèle, tous leurs clients ont accepté la nouvelle formule sans aucune discussion ou autre marque de désaccord.

Les cas urgents sont encore chargés à la Régie d'assurance-maladie, comme c'était le cas auparavant.

Entre-temps, les négociations entre le ministère et la Fédération des omnipraticiens progresseraient à pas de tortue puisqu'en une semaine, il n'y aurait eu que quelques heures de rencontre entre les parties. A ce rythme, étant donné l'ampleur des problèmes soulevés, un règlement n'est pas pour demain.

Et au sujet de l'action des médecins, rien ne permet de dire quand elle prendra fin ou mieux encore si elle ne s'intensifiera pas au cours des prochaines semaines.

Commentant la prise de position

des omnipraticiens des CLSC (Centres locaux de services communautaires) qui viennent de recuser les ententes individuelles, le Dr Gilles Brien a déclaré que le CLSC constituait un des points majeurs de la discussion en cours mais que, pour toutes sortes de raisons, il était resté dans l'ombre, l'accent ayant été mis trop exclusivement et de façon trop prononcée, sur le minutage. Les omnipraticiens des CLSC viennent de déclarer leur solidarité avec leurs confrères de la Fédération dans les négociations en cours. Ces médecins qui contrairement aux autres sont salariés s'insurgent contre l'attitude du gouvernement qui veut renouveler tout simplement les ententes individuelles intervenues entre les parties. Les médecins qui oeuvrent dans les huit CLSC sont regroupés. Ils travaillent entre 40 et 55 heures

par semaine et reçoivent environ \$30,000 par année. Ils viennent de déclarer qu'ils s'opposent à la signature d'ententes individuelles mais qu'ils désirent une entente collective.

Selon le Dr Brien, le cas des médecins des CLSC est primordial et l'attitude du gouvernement en la matière mena ce l'autonomie d'activité professionnelle de ces médecins et à plus ou moins long terme de tous les médecins. Le ministère viserait en fait à obliger tous les médecins à participer aux services offerts par les CLSC, ce qui viendrait s'ajouter aux obligations d'assurer les services en rotation aux urgences hospitalières. De plus, le médecin qui accepte ainsi d'être lié à un CLSC donne le pouvoir à la régie de relever tous les actes médicaux accomplis par celui-ci, même dans sa pratique (Suite à la page A-2)

Rumeurs de ma ville

PSST...

PSST...

PSST...

Les policiers de La Providence auraient arrêté, lundi soir, un citoyen qui pêchait... avec un fanal allumé. C'est-à-dire qu'il pêchait à la ligne, en s'éclairant comme il se doit. Renseignement pris, il semble que cet homme avait parfaitement le droit de taquiner les petits poissons, même la nuit, même à la lueur d'une lampe. C'est, en tous cas, ce qu'a déclaré un représentant du bureau des agents de conservation du ministère du Tourisme Chasse et Pêche, à Sorel.

Le Centre de Main-d'Oeuvre du Canada publie, à chaque semaine, les offres d'emplois disponibles. Quelqu'un avait envie de suggérer aux autorités compétentes de publier la liste des chômeurs de sorte que les employeurs pourraient, à ce moment, les rejoindre et leur offrir des postes intéressants. Mais on aurait changé d'idée, étant donné que la liste des chômeurs prendrait trop d'espace dans le journal...

Des passants ont remarqué que la chaussée de la rue Saint-Pierre à La Providence est semée d'embûches, en maints endroits. Même devant la résidence de M. Fernand Cornélius, représentant du comté à l'Assemblée nationale. Que cherche-t-on à prouver par là, sinon qu'il n'y a aucun favoritisme et que tout le monde a droit à ses trous. A moins que ce ne soit là une manoeuvre pour faire trébucher le digne député du comté...

Les fonctionnaires ont la réputation, entre autres, d'être très

patients. Ceux de l'administration municipale n'échappent pas à la règle, car on renvoie, d'une fois à l'autre, leurs demandes d'indexation au coût de la vie. Maintenant qu'on a pensé aux policiers, maintenant qu'on a, semble-t-il, augmenté le salaire des cadres, on pourrait penser aux fonctionnaires, sages comme des images, qui attendent que la manne pleuve de leur côté...

Le président du Syndicat des Enseignants de Champlain (de célèbre mémoire) ne s'est pas aperçu que son fief s'était dispersé au vent du printemps, comme les feuilles mortes de la chanson. Il a toujours l'impression, du moins tente-t-il de la donner, qu'il règne sur son vaste royaume comme au temps doux où personne ne contestait et où on pouvait administrer un gros syndicat dans la plus tranquille béatitude. Pourtant, le roi devra bien s'apercevoir un jour que ses sujets sont devenus autonomes et qu'il habite un château de cartes.

Au train où vont les choses, les fonctionnaires fédéraux chargés de mettre en action le programme des Perspectives-jeunesse vont manquer le bateau et pédaler en queue de peloton: les programmes auraient dû être acceptés depuis plus d'un mois et rien ne transpire encore de la maison-mère. Veut-on retarder jusqu'à l'automne et condenser, pour des raisons d'économie, les Perspectives-jeunesse et les Initiatives locales? On se le demande...

Le tiers des employés sont mis à pied à la Goodyear

Par suite d'une série de mises à pied à la compagnie Goodyear, de Saint-Hyacinthe, on estimait, la semaine dernière à 113 le nombre d'employés qui furent remerciés temporairement par leurs employeurs, ce qui représente le tiers des employés qui sont au nombre approximatif de 315.

Ces congédiements momentanés, puisqu'il leur fut signifié qu'ils seraient réengagés lorsque la production pourra reprendre son cours normal, seraient la conséquence d'un marasme dans l'industrie du pneu tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

Les principaux départements affectés à l'industrie Goodyear de Saint-Hyacinthe sont ceux des métiers à retordre et à tisser ainsi que celui du pré-trempage.

Il est difficile pour le moment de prévoir quand reprendra le cours normal des travaux; patrons et syndiqués se contentent de parler

de "période creuse à traverser" espérant qu'elle soit de courte durée.

En début de semaine cependant, la compagnie réengageait une dizaine de ses employés, ce qui devait porter à 103 le nombre de ces chômeurs. La semaine dernière, la situation avait été stable: aucun congédiement, aucun réengagement.

Les dix "rentrées" de cette semaine ne laissent cependant pas supposer un retour à cette situation normale: un porte-parole de la compagnie a reconnu qu'il ne fallait pas s'attendre à ce qu'on les reprenne sous peu...

Tout de même, lundi, la compagnie en embauchait quatre, et hire (mardi), six; ce qui devait diminuer à 103 le nombre de mises à pied.

Le chiffre reste imposant et la situation n'en demeure pas moins grave!



"La fondation d'un syndicat"

M. Paul-Emile Dalpé, président de la Centrale des Syndicats démocratiques (C.S.D.) prononçait la semaine dernière une conférence devant les membres du Club Richelieu qui portait sur la fondation d'une centrale syndicale. La rencontre eut lieu au Grand Château, à Saint-Hyacinthe.

Vol de banque spectaculaire

Deux bandits ont vidé le contenu de quelques tiroirs-caisses, à la succursale de la Banque Canadienne-Nationale, située sur la rue Sainte-Anne à Saint-Hyacinthe, jeudi vers 16h.15, après avoir forcé les quelques clients présents ainsi que le personnel à s'étendre sur le plancher.

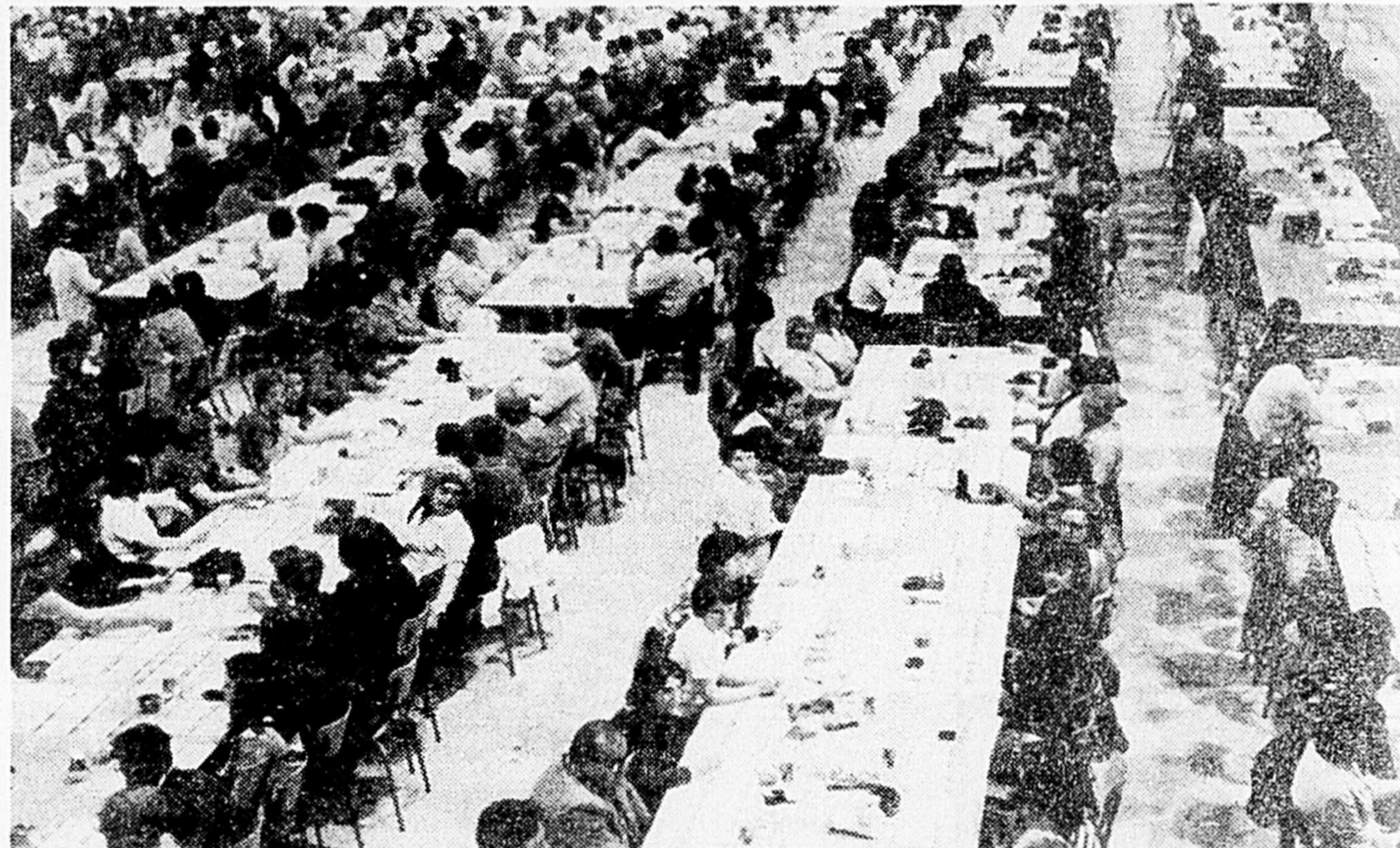
Les voleurs ont fait irruption dans l'établissement au moment où quelques clients s'y trouvaient. Exhibant des revolvers à canons courts, les deux individus firent coucher tout le monde par terre et sautèrent par-dessus le comptoir pour se servir à même le contenu des tiroirs-caisses.

Même si le montant du vol n'a pu être divulgué, on croit que les bandits auraient pu s'emparer d'un montant de loi, supérieur à ce qu'ils ont récolté s'il n'avait été dérangés "en plein travail" et forcés de s'enfuir. En effet, le gérant de la banque, qui, semble-t-il, ne se doutait de rien, sortit de son bureau pour apercevoir tout le monde bien couché par terre et deux inconnus qui puisaient des billets dans les tiroirs-caisses. Ne perdant pas de temps il ferma aussitôt la porte de son bureau et déclencha le système d'alarme. Les bandits, voyant cela, comprirent rapidement ce qui allait se passer et prirent la fuite sans insister.

Sitôt alertés, les policiers de Saint-Hyacinthe s'amenèrent sur les lieux, pour se trouver devant une porte... fermée à clé! Il leur fallut un certain temps avant de pouvoir pénétrer à l'intérieur pour alors se rendre compte qu'il s'agissait bel et bien d'un vol et non d'une fausse alarme comme il s'en produit tant, à chaque semaine. C'est sans doute ce délai qui a fait dire à certains témoins de l'événement que la police avait tardé à répondre à l'appel, alors qu'en fait les délais furent causés par la fermeture des portes, décidée immédiatement après le départ des voleurs.

Une opération 100, mettant en branle le dispositif de blocage routier de la sûreté du Québec fut aussitôt ordonnée, mais sans toutefois donner de résultat. Selon la description donnée par les témoins, les deux individus seraient les mêmes qui auraient commis un vol à main armée dans une banque de Saint-Hyacinthe, il y a environ un mois. Ils sont tous les deux dans la vingtaine; de taille moyenne et portaient des pantalons de couleur bleu. L'un d'eux a une longue chevelure noire, frisée, attachée en "queue de cheval" et porte une grosse moustache (peut-être postiche); l'autre, pour sa part, porte les cheveux à une longueur moyenne; ils mesurent environ 5'-8" et sont de taille moyenne. Après avoir accompli leur forfait, les deux fugitifs ont pris la fuite, dans une voiture jaune. Toutefois, ce sont là les seuls détails dont les policiers disposent pour poursuivre

leur enquête, les voleurs ayant pris la précaution de mettre des gants pour ne laisser aucune empreinte.



Mais il y avait un monde fou, ce soir là, au stade de La Providence... Alléchés par l'appât du gain, plusieurs centaines de personnes ont envahi le plancher, pour tenter leur chance au Bingo. Il est vrai qu'on offrait une valeur de \$3.500 en prix, de quoi exciter la convoitise en ces temps où l'argent est une denrée fort en demande. On ne sait pas encore combien la soirée a rapporté.

Ambitieux projet...

(Suite de la page A-1)

en profondeur et à une modernisation de l'entreprise. Pour des raisons purement stratégiques, l'administration a choisi de ne pas révéler le détail des investissements et les chiffres relatifs à l'éventuelle création de nouveaux emplois.

On se souvient que, l'an dernier, des bruits couraient à l'effet que l'administration de Volcano envisageait de grands projets et plusieurs s'inquiétaient d'un départ éventuel de la compagnie. Les dernières révélations sont de nature à rassurer ceux que la situation économique régionale préoccupe. D'autant plus que la réalisation de ces projets doit débuter cette année même, dans peu de temps dit-on. On devra donc attendre que le fruit soit mûr avant de pouvoir connaître, par le menu détail, les intentions de l'administration de Volcano.

Mais on peut d'ores et déjà entrevoir une ère nouvelle pour cette compagnie, établie à Saint-Hyacinthe depuis cent ans. La cure de rajeunissement et l'étape de croissance qui s'annoncent sont autant d'excellentes nouvelles pour la population maskoutaine.

La contestation...

(Suite de la page A-1)

privée; ce qui serait purement inacceptable dans l'état actuel de la question.

Autre question épineuse, dans les CLSC où il n'y a pas de directeur médical (c'est ce qui arrive dans la majorité des cas), les médecins sont soumis, dans leur activité professionnelle, au directeur général qui, n'étant pas

médecin se trouve dans l'incapacité d'évaluer l'activité médicale propre.

Il y a aussi la question des médicaments prescrits en vertu de l'assurance-médicaments. Le médecin doit suivre une liste composée par un spécialiste (pharmacien) et seuls les médicaments inscrits peuvent être prescrits. Ce qui limite de beaucoup la liberté des médecins.

Enfin, le Dr Brien fait état de sommes d'argent (certains disent

\$110,000) mises à la disposition d'une équipe de recherches de l'Université Laval pour trouver des schémas de traitement. Ce qui paraît inacceptable aux médecins et est perçu comme une tentative pour s'immiscer dans l'activité professionnelle.

L'action des médecins se poursuit; le ministère ne bouge pas; les malades continuent à payer en double. Jusqu'à quand? Nul ne semble le savoir ou s'en préoccuper vraiment.

La S.N.Q. vend ses locaux à la Caisse d'Établissement

La Caisse d'Établissement de Saint-Hyacinthe se portait acquéreur hier soir de la bâtisse de la Société nationale des Québécois Richelieu-Yamaska.

Au moment d'aller sous presse, hier après-midi la transaction n'avait pas encore eu lieu, mais tout porte à croire qu'il en fut ainsi.

Sis depuis ses débuts au 490, de la rue Hôtel-Dieu, dans des locaux adjacents à l'Union des producteurs agricoles de Saint-Hyacinthe, la Caisse d'Établissement songeait depuis un certain temps à quitter cet édifice devenu trop petit pour elle, et à s'établir ailleurs.

Avec le départ des employés permanents de la S.N.Q., en octobre 1974, de l'édifice à Douville, pour s'établir dans une suite au Séminaire de Saint-Hyacinthe, l'immeuble fut mis en vente. L'occasion était belle pour la Caisse d'Établissement.

Aussi, au début d'avril, suite à une résolution, les membres dirigeants de la Caisse remettaient à la S.N.Q. un premier versement de \$10,000.

Hier soir, la Caisse devait compléter le prix d'achat, l'immeuble ayant été acheté au montant de \$60,000.

Dès qu'il sera possible de le faire, menuisiers, peintres et décorateurs envahiront les locaux pour les aménager comme il se doit.

On espère que le tout soit prêt pour le premier juillet.

C'est alors que les quelque onze personnes, comprenant cinq secrétaires, quatre permanents et deux courtiers, pourront prendre possession de leurs nouveaux lieux de travail. A cela s'ajoute une quinzaine de représentants qui oeuvrent surtout en dehors de l'immeuble.

Ont dû prendre part à la signature du contrat hier, M. André Seurette, président de la Caisse d'Établissement de Saint-Hyacinthe, et M. Jean-Jacques Giasson, directeur général du même organisme; ainsi que MM. Claude Rochon, président de la Société nationale des Québécois; André Gaudreau, trésorier; et Jean-Louis Carufel, directeur général de la S.N.Q.

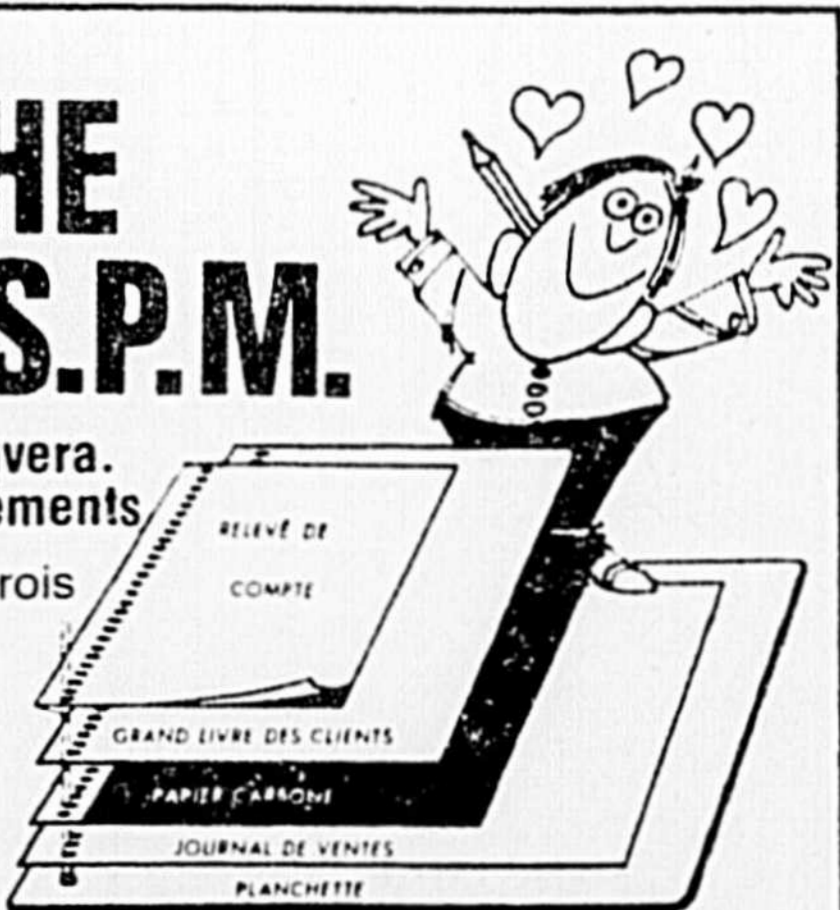
LA PLANCHE DE SALUT S.P.M.

La planche S.P.M. vous sauvera.
• temps • argent • désagréments

Faites votre comptabilité en trois fois moins de temps.

Éliminez les erreurs de transcription grâce au système "Une écriture" de S.P.M.

Invitez notre représentant à vous en faire la démonstration.



J'aimerais avoir plus d'informations sur le système "Une écriture" de S.P.M.

Nom _____ Titre _____

Firme _____

Adresse _____

Code postal _____ Tél: _____

S.P.M. SYSTÈME PROVINCIAL (MONTRÉAL) LTÉE
C.P. 953, succursale postale A, Montréal, H3C 2H6
Tél.: (514) 845-7312

LAVEUSES

SÈCHEUSES

RÉFRIGÉRATEURS

CONGÉLATEURS

CUISINIÈRES

\$150.

meilleur marché que n'importe où ailleurs!

GSW
MCCLARY

Chez **LALIBERTÉ**

SERVICE de REPARATION

GARANTIE de 5 ANS

892 Cascades

St-Hyacinthe

Tél. 774-6177

Porte ouverte au poste de police

Les propriétaires de motocyclettes et de mobylettes (vélo-moteurs) sont invités à se rendre, samedi 17 mai, au poste de police de Saint-Hyacinthe afin d'y rencontrer les agents de la police municipale et les représentants de la Sûreté du Québec qui expliqueront alors la nouvelle loi régissant l'utilisation de ces véhicules.

par le département de police et d'incendie et surtout avec les agents qu'ils auront ainsi le loisir d'interroger sur différents aspects de leur travail.

Le poste de police sera donc ouvert de 9h.30 à 15h. samedi, pour tous ceux qui s'intéressent aux véhicules à deux roues.

Cette "opération porte-ouverte" s'inscrit dans le cadre de la semaine de la Police et vise à faciliter les rapports entre ce secteur de la population et les services de police de la région. L'invitation s'adresse à tous ceux qui sont concernés par la Loi 45, c'est-à-dire ceux qui conduisent des motocyclettes ou des vélo-moteurs, ainsi qu'aux parents qui ont l'intention d'en faire l'acquisition pour leurs jeunes adolescents.

Fait à noter, les visiteurs pourront profiter de l'occasion pour se familiariser avec les services offerts



Dr H.-P. Girouard

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec vient de nommer le Dr. Henri-Paul Girouard, D.M.V., au poste de secrétaire général. Figure bien connue des Maskoutains, pour avoir été directeur général du Cégep Bourchemin pendant cinq ans, le Dr. Girouard est aussi maire de la municipalité du village de Sainte-Madeleine, poste qu'il occupe depuis dix ans. Au moment de sa nomination, il était conseiller du directeur général du Cégep Bourchemin.



Que les lumières soient...

Pour arrondir les coins (sans jeu de mots) la Cité de Saint-Hyacinthe a décidé d'enlever, temporairement, les feux de circulation à l'angle des rues Bourdages et Dessaulles. En attendant, les préposés ont placé des panneaux d'arrêts, trop peu évidents au goût de plusieurs. Bien sûr, en

augmentant le rayon de virage on facilitera de beaucoup l'écoulement de la circulation à cette intersection mais d'ici là, la confusion semble régner souvent. Les deux automobilistes qui se sont brutalement rencontrés, ci-haut, sont parmi ceux qui remettent en question l'efficacité du procédé.

Fin du syndicat de Champlain?

Nouveau syndicat des enseignants de la région Richelieu-Yamaska

Les enseignants de la région de Richelieu-Yamaska, réunis en assemblée générale lundi soir 12 mai, à l'OTJ Sacré-Coeur, de Saint-Hyacinthe, ont confirmé la nomination de leurs délégués et la formation de leur nouveau syndicat, signifiant par là leur désaffiliation d'avec le Syndicat des Enseignants de Champlain.

Dès hier matin, les représentants du nouveau Syndicat des Enseignants de la région Richelieu-Yamaska, organisme qui regroupe quelque 1.100 enseignants dans un territoire qui englobe les Commissions scolaires de Saint-Hyacinthe, Val-Monts et Argile Bleu, pour le secteur de l'élémentaire, et la Régionale de l'Yamaska, pour celui du secondaire, faisaient parvenir au ministre du Travail une requête en accréditation, pour que soit reconnu le nouveau Syndicat.

Cette décision de quitter Champlain, organisme en place depuis cinq ans seulement, a pris forme officiellement au cours du congrès dit de "liquidation", tenu à Granby le 8 mai. A cette occasion, trois personnes furent mandatées pour procéder à la dissolution; ce sont MM. Gilles Archambault, Marcel Lafortune et M. Moreau, comptable.

M. Lionel Bergeron et M. Jac-

ques Robin, respectivement président et secrétaire général du Syndicat des Enseignants de Champlain, ont fortement contesté la validité du congrès, comme ils le firent d'ailleurs une semaine auparavant contre l'intervention d'un comité de gestion qui devait procéder à la liquidation du Syndicat, lequel comité était formé de membres "dissidents" et de représentants de la Centrale des enseignants du Québec (C.E.Q.); mais, le 7 mai, une injonction provisoire était émise par la Cour supérieure, intimant l'ordre à la C.E.Q. de n'intervenir en aucune façon dans les activités dudit Syndicat Champlain.

Peine perdue, le conflit existe depuis trop longtemps entre ceux qui désirent la création de nouvelles unités locales moins grandes en nombre et ceux qui veulent le maintien dans ses structures actuelles de ce syndicat qui regroupait quand même plus de 5.000 membres.

Pour le moment, il importe peu que la CEQ participe au règlement du conflit: les 1.100 membres de la région Richelieu-Yamaska, presque à l'unanimité (on évalue à plus de 800 les cartes de membres de la nouvelle unité syndicale) ont opté pour la désaffiliation d'avec

Champlain.

Les officiers du nouveau syndicat, nommés depuis le 13 février, ont connu donc en début de cette semaine, un renouvellement de leur mandat. Il s'agit de MM. Robert Saint-Germain, le président; Michel Vézina, le secrétaire; Gilberte Rodier, André Dion, Aline Loiselle, Ginette Falardeau, Serge Chevette, Valéry Boucher, conseillers; trois autres nominations: Andrée Guertin, Pierre Garneau et Daniel Dufresne.

D'ici un mois, les membres tiendront une autre assemblée générale au cours de laquelle il sera notamment question de l'affiliation à la C.E.Q., de la fixation de la cotisation syndicale, etc.

Au cours de l'assemblée de lundi, une pétition a circulé à l'effet de nommer M. Guy Chevette, présentement vice-président de la C.E.Q., au poste de président de ce même organisme, en remplacement de M. Yvon Charbonneau. La pétition sera envoyée bientôt à la C.E.Q.

Parallèlement à l'action menée par les enseignants de la région Richelieu-Yamaska, les enseignants de Granby et de Longueuil (secondaire) doivent eux aussi adresser au ministre une requête

d'accréditation; et suivra sous peu le secteur élémentaire de Longueuil.

Que restera-t-il du Syndicat des Enseignants de Champlain, après cela? Seul le secteur de Valleyfield!

LE COURRIER

DE SAINT-HYACINTHE

Dr. Marc Cusson
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT

1530, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél. 773-8118

J.no

Démissions à Multi-Média

Les participants (représentants de la population) du comité régional ainsi que le personnel d'animation et de soutien de Multi-Média région sud ont décidé lors d'une réunion conjointe tenu le samedi, 19 avril 1975, de démissionner du Programme Multi-Média.

Comme on le sait, Multi-Média est un programme qui vise le développement des ressources humaines du Québec et qui veut s'adresser en priorité aux adultes des milieux défavorisés. Ce programme est rattaché à la direction générale de l'éducation des adultes (DGEA) du Ministère de l'éducation. Multi-Média veut utiliser une série de moyens comme des émissions de télévision - la radio - l'animation - le travail de groupe - un journal - pour arriver à "éduquer" les 500.000 Québécois "DÉFAVORISÉS". Le Programme est implanté dans cinq régions: le Nord-Ouest, le Saguenay-Lac-St-Jean, la Rive-Nord de Montréal, l'Île de Montréal et la Rive-Sud de Montréal. C'est cette dernière région qui vient de démissionner; elle comprend six sous-régions: St-Jean, Valleyfield, Granby, Longueuil, Sorel et Saint-Hyacinthe. Dans la sous-région de Saint-Hyacinthe, les animateurs démissionnaires sont Pierre Brazeau et Francine Jeannotte.

Les motifs de cette démission tournent autour de deux points majeurs: d'un côté, les participants trouvent que la direction du programme n'a pas tenu compte des propositions qui sont venues de la région concernant l'orientation et la programmation de l'année 75-76. On ne respecte pas les besoins des sous-régions, on gaspille l'argent et les énergies dans la production d'émissions de télévision qui n'apportent aucun soutien véritable aux groupes en démarche éducative. En conséquence, l'emphase n'est pas mise sur des moyens plus près de leur milieu immédiat (ex.: locaux, petits instruments, etc.)

De leur côté, les animateurs en ont assez d'être considérés comme

de simples organisateurs de groupe et dont la performance est mesurée presque exclusivement par le nombre de groupes qu'ils mettent sur pied durant une semaine. Ils dénoncent l'anti-pédagogie - l'illusion de la participation, les conditions de travail qui leur sont faites en tant que travailleurs occasionnels.

Ils ne veulent plus cautionner plus longtemps un programme qui ne tient plus compte des besoins locaux et régionaux.

En retour, ils s'engagent à

militier pour la prise en charge du milieu par les forces populaires.

D'autre part, le personnel de soutien n'est pas sans ressentir les effets de cette politique qui met l'accent sur les contrôles bureaucratiques et des conditions de travail qui rejoignent la situation faite à l'ensemble des travailleurs occasionnels du gouvernement du Québec.

Des informations plus concrètes seront communiquées aux médias lors d'une conférence de presse qui se tiendra ultérieurement.

Un bambin perd la vie

Un bambin de 4 ans, Stéphane Morrisset, a perdu la vie de façon tragique vendredi vers 16h., après avoir été heurté par une automobile sur la rue Choquette.

L'accident s'est produit au moment où le jeune Stéphane traversait la rue Choquette, en face du numéro 2540, près de la rue Bourassa. Il a été happé par une automobile conduite par M. Roger

Martel de Saint-Guillaume.

Les médecins de l'hôpital Honoré-Mercier, où la jeune victime fut conduite d'urgence, n'ont pu réussir à lui sauver la vie. L'enfant était le fils de M. et Mme Armand Morrisset, domiciliés au 2765 de la rue Bourassa. L'enquête, relative aux circonstances exactes de l'accident, se poursuit toujours.

Ouverture du Centre de main-d'oeuvre étudiant

M. J.-E. Laflamme, directeur du Centre de Main-d'Oeuvre de Saint-Hyacinthe, a annoncé, aujourd'hui, au nom du ministre de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, l'ouverture d'un Centre de Main-d'Oeuvre du Canada pour étudiants, le 14 mai, à 15 heures, au 695 de la rue Saint-Joseph, à Saint-Hyacinthe (téléphone: 774-2577).

Ce CMC pour étudiants sera ouvert du lundi au vendredi, de 9h. à 1h.30, dans le but d'aider les étudiants en quête d'un emploi d'été, ainsi que les employeurs à la recherche d'une main-d'oeuvre étudiante.

C'est vers le Centre de Main-d'Oeuvre pour étudiants que seront canalisées les offres d'emplois pour étudiants; c'est là également qu'on y distribuera de l'information sur tous les éléments du Programme fédéral "Été 75".

Le CMC pour étudiants de Saint-Hyacinthe est l'un des 300 qui seront administrés par un jeune personnel de quelque 914

étudiants et nouveaux diplômés.

Dans les localités où il n'y aura pas de CMC pour étudiants, ce sont les CMC réguliers et ceux situés sur les campus qui se chargeront de renseigner les étudiants et qui agiront comme intermédiaires pour l'embauche d'étudiants.

M. Andras a tenu à préciser que les étudiants qui se sont déjà inscrits pour un emploi d'été, dans les CMC réguliers ou sur les campus, sont assurés que leur demande sera transmise au Centre de Main-d'Oeuvre pour étudiants. Les conseillers en placement étudiant: Claude Georges, responsable, Jean Daigle, Denys Tessier, Jacques Rouillard, Gilles Ricard et Pierrette Brousseau, affectés à l'embauche des étudiants, visiteront les employeurs de la région pour discuter de leurs besoins en main-d'oeuvre étudiante.

Acton Vale et Beloeil bénéficieront eux aussi d'un Centre de Main-d'Oeuvre du Canada pour étudiants situés dans les locaux

mêmes des CMC réguliers respectifs.



Le père Jean Bousquet, o.p., à qui l'Académie française vient de décerner un prix de 1.000 francs (\$200) pour son roman "Soeur Laura et soeur Cécilia", publié par la Maison Garneau, de Québec. Originaire de Saint-Hyacinthe, l'auteur est professeur de Lettres au Mont Allison University, de Sackville, au Nouveau-Brunswick.

Réfléchir avant d'agir?

Editorial

Pour la deuxième fois en quelques semaines, la publication de documents suscite des prises de position à l'emporte-pièce et bien que les milieux à réagir de la sorte soient fort éloignés l'un de l'autre, leurs réactions respectives appartiennent au même genre. Bien plus, dans un cas comme dans l'autre, un grand nombre de personnes n'ont pas eu accès au document en cause mais n'ont reçu que des "capsules" revues et corrigées, sorties du contexte, de déclarations qui peuvent être interprétées dans un sens ou dans l'autre.

Comme ce fut le cas pour le "manuel du 1er mai", la parution du Rapport de la commission Cliche a été suivie de prises de position aussi intransigeantes que viscérales. Alors qu'en fait bien peu de gens ont pu lire et analyser le volumineux document déposé par les trois commissaires, tout le monde avait sa petite idée sur la question et plusieurs, surtout parmi les "forts en gueule" y allaient de dénonciation en dénonciation. Ou alors, ce qui n'est guère mieux, les grands ténors gouvernementaux voyaient dans le rapport une absolue

parfaite et sans condition de toutes les actions du parti au pouvoir.

Il me semble que la première chose intelligente à faire devant ce rapport, aussi bien du côté gouvernemental que patronal ou syndical, c'est d'en prendre connaissance avec un esprit critique, mais sans céder à la panique ou à la démagogie.

Depuis le temps et avec les révélations entendues durant les audiences publiques, tout le monde semblait d'accord pour dire que l'industrie de la construction était sérieusement menacée non pas par le syndicalisme, comme certains voudraient le faire croire, mais par les manoeuvres de certaines personnes qui utilisaient le syndicat comme couverture pour d'autres activités moins avouables.

Après des mois et des mois de recherches, les trois commissaires viennent de rendre public un rapport qui, après avoir constaté l'impuissance des moyens mis en oeuvre à date pour corriger la situation, donne des éléments de solution.

Mais parce que le remède proposé fait trop bien l'affaire du gouvernement et

pas celle du syndicat, les patrons restant malgré tout discrets sur la chose, voilà que d'une part on part en guerre ouverte avec des lois passées à la vapeur et que d'autre part, on annonce qu'on "se battra comme des chiens" en commençant par paralyser un secteur important de l'industrie.

Du côté syndical, combien connaissent réellement le contenu du document? S'il faut se fier aux rapports du dernier congrès de la CEQ, celui-là même où il fut question d'expulser le vice-président Chevrette, commissaire-enquêteur, (et même si la décision n'a pas encore été prise) un seul délégué avait pris connaissance du rapport! Trop souvent malheureusement, les débrayages massifs et autres arrêts relèvent plus de mots d'ordre impératifs ("ceux qui savent pas qu'ils sont malades, on va leur apprendre!") que de mouvements spontanés venant de la masse syndicale. Du côté gouvernemental, comme je le soulignais, ce n'est guère mieux puisque d'une part, il faut le déplorer, la commission n'a pas eu accès à la même preuve pour confondre les hauts fonctionnaires et conseillers

spéciaux que lorsqu'il s'agissait de syndiqués; et d'autre part, le premier ministre en tête, le Cabinet Bourassa s'est voté un peu trop rapidement une absolue générale pour "régler le problème syndical".

Il a déjà été dit que la Commission Cliche n'avait qu'effleuré, en passant, la question fort épineuse du rôle pour le moins douteux de certains ministres, députés, fonctionnaires et autres conseillers spéciaux dans le marasme de l'industrie de la construction.

Le Rapport Cliche servira-t-il seulement à alimenter d'une part une agitation sociale encore plus grande et d'autre part à détourner l'attention de toute une population en se contentant d'agir à demi?

Le danger est réel d'autant plus que sans avoir même pris connaissance du document en entier, le cas semble entendu et pesé de part et d'autre!

Dans cette optique, à quoi tout cela servira-t-il?

Pierre Bornais



Commentaires

Des temps nouveaux

Le Syndicat des Enseignants de Champlain a vécu, à tout le moins dans l'esprit de ceux qui, la semaine dernière, se sont réunis à Granby pour lui préparer un enterrement de première classe.

Or, il semble que du côté des tenants du statu quo, c'est-à-dire de ceux qui tiennent à faire fonctionner le S.E.C. à tout prix, on n'a pas pu résister à la tentation de "paqueter" le congrès. D'abord en accaparant le droit de parole ensuite en tentant de fausser le résultat du vote.

Comment s'attendre à ce que, de l'extérieur, on en vienne à respecter le syndicalisme lorsque ceux qui, les premiers, se gargarisent des grandes notions de liberté et de démocratie, ne jouent pas le jeu quand ils sentent leurs idées menacées, quand ils sont remis en question... Comment peut-on, aussi bien, demander à un groupe de syndiqués de continuer d'adhérer à une centrale lorsque de tels exemples de manipulation à peine déguisée leur sont donnés?

Le syndicalisme traverse

présentement des heures graves. Ceux qui y croient doivent faire face à des menaces autant intérieures que venues de Québec où l'on semble vouloir ne retenir de l'enquête Cliche que ce qui peut faire porter à quelques uns le poids d'une responsabilité qui incombe tout autant au gouvernement et au patronat qu'à certains syndicalistes. Le moment est donc particulièrement mal choisi pour tenir, dans l'esprit des membres du défunt S.E.C. l'image d'une force nécessaire à l'équilibre social.

Les membres du comité inter-municipal chargés de faire les travaux de mise à jour de la requête en fusion ont rejeté, la semaine dernière, une proposition visant à exclure les journalistes des rencontres. Ce retour à l'huis clos, si confortable en maintes occasions, n'a pas retenu l'attention des membres du comité et l'on doit s'en réjouir d'autant plus que l'on a volontiers clamé au manque d'information sur la question.

Ainsi, la population sera renseignée non pas unique-

ment sur les grandes décisions mais sur le cheminement du projet, ce qui est de nature à permettre aux groupes et aux citoyens d'influer, le cas échéant, sur la forme que prendra la nouvelle cité. Comme disait l'autre: "quand on sait ce qui se passe, on peut changer ce qui va se passer".

Il est, en effet, vital non seulement que l'on informe la population mais plus encore que celle-ci prenne conscience de ce qui va lui arriver, des décisions que prennent ses représentants. Si nous avons bien compris, il est ici question de permettre un dialogue ouvert, constant, entre administrateurs et administrés, afin d'en arriver à des solutions susceptibles de satisfaire le plus grand nombre.

L'époque des discussions en circuit fermé est révolue. L'administration publique semble vouloir s'ouvrir à toutes sortes d'échanges avec la population. Il reste aux citoyens à se précipiter, dès maintenant, de l'avenir de la collectivité. Personne ne peut le faire à leur place. Gilles Saint-Amour.

En marge

Un cas de racisme?

J'ai rêvé d'un établissement commercial où n'étaient vendus que des articles fabriqués au Québec.

Pourquoi pas? Le Québec fabrique passablement toute la gamme des produits qui entrent dans la consommation ordinaire de ses résidents.

Et s'il y avait encore un objet ou l'autre qui ne serait pas encore usiné chez nous, ne serait-il pas encore temps d'y remédier, en accordant (via le gouvernement) des subventions pour construire ladite usine!

Je dois avouer qu'il y avait une ombre dans ce tableau: ce magasin, croyez-le ou non, était tenu par un Juif.

Je ne voudrais pas être raciste, mais tout de même, cela aurait pu être pour une fois, un Québécois qui se serait prévalu de cette idée originale!

V.T.

Lettre ouverte

Une injustice flagrante

Monsieur le Rédacteur,

Le 28 décembre 1974, les députés des différents partis de l'Assemblée Nationale du Québec (sauf ceux du P.Q.) se sont votés des augmentations de salaires qui en font, dit-on, les parlementaires les mieux rémunérés du Canada. Ainsi, le salaire d'un simple député, qui était auparavant de \$15.600, passe à \$21.000, plus l'allocation de dépenses de \$7.000 qu'il recevait précédemment: ce qui fait au total \$28.000. Ajoutons que l'allocation de dépenses de \$7.000 est non taxable et que les salaires des parlementaires québécois sont maintenant indexés, ce qui signifie que dorénavant leurs augmentations

de salaires seront proportionnelles aux augmentations moyennes de traitements accordées aux salariés du pays. Voilà pour le moins un beau cadeau du jour de l'an.

Par ailleurs, depuis le 1er janvier 1975, les prestations des assistés sociaux ont été majorées de 10,4%. SAUF pour deux catégories d'assistés sociaux:

a) ceux qui vivent chez un parent ou un enfant;

b) ceux qui sont aptes au travail et qui sont âgés de moins de 30 ans.

La première catégorie reçoit \$110,00 de prestation par mois; la deuxième, \$85,00.

Ainsi, pour les députés et les autres catégories d'assistés sociaux, il devenait nécessaire d'aug-

menter les traitements et prestations, mais il semble que ce ne fut pas le cas pour les deux catégories d'assistés sociaux mentionnées plus haut en a) et b), comme si les personnes de ces catégories n'avaient pas été touchées par les augmentations du coût de la vie en 1974.

Pourtant, un assisté social qui recevait, le 1er janvier 1974, une prestation de \$85,00 ou \$110,00 par mois, selon le cas, a subi, au cours de l'année dernière, les mêmes augmentations du coût de la vie que les députés et les autres catégories d'assistés sociaux. Il n'y a pas eu en 1974 de prix de faveur pour les assistés sociaux qui vivent avec un parent ou un enfant, ou qui sont

âgés de moins de 30 ans et aptes au travail. Quand un assisté social de l'une ou l'autre de ces catégories achète un vêtement ou un médicament qui n'est pas payé par le Ministère des Affaires Sociales (car il y a encore des médicaments qui ne sont pas payés par le M.A.S.), l'assisté social en question paie le même prix que tous et chacun.

Puisque les députés ont jugé bon de s'accorder des augmentations substantielles de traitements de d'indexer ces derniers; puisqu'on a cru bon également de majorer de 10,4% les prestations des autres catégories d'assistés sociaux (majoration qui est certainement justifiée et dont je me réjouis d'ailleurs), pourquoi ne pas ac-

corde la même hausse de 10,4% aux deux catégories d'assistés sociaux mentionnées plus haut? Je pose la question au ministre des Affaires Sociales du Québec, M. Claude Forget, qui daignera, je l'espère, y répondre. D'ici là, à moins de preuve contraire, je continuerai de croire qu'une injustice flagrante est commise envers des gens défavorisés qui ont été touchés par l'inflation aussi durement que les autres citoyens du Québec.

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments distingués. André Payer, 550, rue St-Alfred, Drummondville, P.Q.

Au bal du crime...

Avec la régularité d'un balancier d'horloge autant qu'à la cadence d'une valse viennoise, le crime, dans la Belle Province, continue de rougir de sang le pavé de nos villes ainsi que la terre rurale.

Le Québec, depuis quelques temps, est noyé dans une mare de sang. Avec un rythme qui va en s'accroissant, les manchettes de nos journaux ne fournissent plus à nous éter, avec force détails, les péripéties dramatiques qui se déroulent au BAL DU CRIME, dans un Québec rouge.

Pendant que l'on tue, on viole et on pille, que font nos gouvernements pour mettre un frein à cette série de crimes crapuleux?... On étudie

minutieusement des moyens à prendre pour rendre plus douce la vie des criminels incarcérés et des blanchir vis-à-vis de l'opinion publique, en les libérant, avec peut-être, une décoration honorifique à tous leurs exploits...

Voilà où nous en sommes, à notre époque

en pleine décadence, et tout ceci, au nom de la Démocratie en passe de devenir une vieille Dame en pleine décomposition physique et morale.

Au nom de la Démocratie, on peut tout ce permettre dans notre pays. D'éminents magistrats menacent de démissionner (Suite à la page A-7)

LE COURRIER

DE SAINT-HYACINTHE
fondé en 1853

Atelier syndiqué
239921

Abonnement:
Camélori, 30 sous la semaine
\$15,00 par année.

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

Hebdomadaire, seul journal imprimé à Saint-Hyacinthe, publié le mercredi matin par la Cie d'Imprimerie et Comptabilité de Saint-Hyacinthe Limitée, à 655, rue Ste-Anne, Saint-Hyacinthe.

Président Denis Chartier
Rédacteur en chef Pierre Bornais

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0418

Poste: Au Canada \$13,50 par année
aux Etats-Unis, \$20, par année.

DOSSIER

Le Ministre répond aux médecins!

Ces jours derniers, le ministre des Affaires sociales, monsieur Claude-E. Forget, a eu l'occasion de répondre en Commission parlementaire et à l'Assemblée nationale à plusieurs questions relatives à des propositions du ministre à la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec ou ayant trait à l'avis de non-participation au régime d'assurance-maladie déposé par 60 médecins de la région de Yamaska. Le présent document se propose de faire le point sur l'ensemble de ces questions.

LA F.M.O.Q. DÉNATURE LES FAITS

Un point litigieux à la table de négociations a fait l'objet de commentaires exagérés et inexacts de la part de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec. Il s'agit du critère de durée minimale que le ministre propose d'introduire dans les critères d'évaluation de l'examen médical.

Contrairement à ce que prétend la F.M.O.Q., le ministre ne fixe en aucune façon le temps que le médecin doit consacrer à un patient et le médecin reste libre de le déterminer selon les besoins du malade. Aussi n'est-il pas exact de dire que les propositions du ministre "imposent des contraintes qui nuisent à la façon de soigner". Le critère durée n'intervient que sur le plan administratif, pour fins de rémunération. Il importe donc d'exposer de façon détaillée la position du ministre afin de rétablir les faits.

LES CRITÈRES DE RÉMUNÉRATION

Le tarif, au Québec comme ailleurs, prévoit que les examens faits par les médecins sont rémunérés à des taux variant selon la nature et l'importance de l'examen. En vertu de l'entente actuelle, pour un examen à son cabinet privé, le médecin peut réclamer, par exemple, les honoraires suivants: \$5 pour un

examen ordinaire; \$11 pour un examen complet; \$20 pour un examen complet majeur.

Le problème qui se pose est d'établir des critères permettant au médecin de se faire payer équitablement pour le service rendu. La définition de l'examen tel que proposé comprend la formulation du diagnostic et les recommandations au patient et comporte six ou sept critères: l'étendue de l'interrogatoire, la région ou les systèmes examinés, le type d'inscription au dossier, etc. La durée n'intervient que comme l'un des critères et à titre de facteur minimum seulement. Il importe de noter, en effet, que les temps mentionnés de 5, 10 ou 30 minutes constituent un minimum et non un maximum.

Ainsi, selon la proposition du ministre, le temps minimum requis pour qu'un examen puisse être admissible au tarif d'un examen ordinaire est de 10 minutes. Si, au cours d'une visite, le médecin satisfait aux autres critères et consacre au patient au moins 10 minutes, il peut réclamer le paiement de l'honoraire prévu pour l'examen ordinaire; si la visite dure moins de 10 minutes, il ne peut réclamer le même tarif, mais pourra vraisemblablement réclamer le paiement sur la base d'un examen de contrôle pour lequel le temps minimum requis est de 5 minutes et qui sera tarifé en conséquence.

LES AVANTAGES DE LA DURÉE COMME CRITÈRE

La détermination d'une durée minimum nous apparaît nécessaire pour mieux définir tel examen par rapport à tel autre, la durée ne demeurant toutefois qu'un des éléments de la définition. L'expérience a démontré que les définitions du tarif actuel étaient souvent difficiles d'interprétation autant pour l'omnipraticien que pour la Régie de l'assurance-maladie, qui doit surveiller l'application du tarif.

Le médecin omnipraticien qui traite adéquatement ses patients leur consacre de lui-même plus que le temps minimum. L'introduction de ce critère ne peut donc lui nuire. Pour les omnipraticiens consciencieux et soucieux de ne pas abuser du tarif, qui réclament l'honoraire prévu pour un examen ordinaire quand il s'agit en fait d'un examen plus approfondi, une meilleure définition des types d'examen se traduira par une rémunération supérieure. Par ailleurs, certains omnipraticiens qui passent rapidement un grand nombre de patients devront classifier autrement leurs examens aux fins de leur paiement par la Régie de l'assurance-maladie.

Ce déplacement, vers le grand nombre d'omnipraticiens qui pratiquent une médecine plus humaine, de sommes qui sont trop facilement réclamées par certains pour des examens à la chaîne ne peut qu'être bénéfique. Le ministre des Affaires sociales, dans la poursuite de son objectif d'humanisation des soins, souhaite que ce critère soit une incitation à consacrer plus de temps au patient, à aller au-delà des symptômes, à poser des diagnostics et à suggérer des traitements basés sur une étude plus approfondie.

Présentement, le médecin omnipraticien reçoit pour un examen ordinaire la même rémunération, qu'il dure 10, 15 ou 20 minutes, de la même façon qu'une hystérectomie (opération destinée à enlever l'utérus) comporte un même tarif, quelle que soit la durée de l'opération. Dans ces conditions, affirmer que le médecin n'est pas rémunéré pour le temps au-delà du minimum, c'est nier le principe même du tarif à l'acte qui suppose une moyenne pour chaque acte.

Affirmer que le médecin pourra interrompre son travail après avoir atteint le minimum de temps, c'est lui prêter, en outre, une attitude abu-

sivement mercantile et oublier que l'acte doit satisfaire à 5 ou 6 autres critères pour être rémunéré. Par ailleurs, le fait de spécifier une durée minimum pour l'examen n'empêche aucunement le médecin de consacrer au patient au moins le même temps qu'il lui accorde actuellement, alors qu'une durée minimum n'est indiquée.

Avantageux pour le patient et le médecin, ce critère facilitera la tâche de la Régie de l'assurance-maladie, responsable de l'utilisation des fonds publics, qui doit vérifier les applications du tarif. Cette vérification se fait notamment sur base d'échantillonnage et une définition plus objective permettra d'alléger le procédé.

LA DURÉE SERT DÉJÀ À QUALIFIER PLUSIEURS CODES D'ACTES

Le critère de la durée n'est pas nouveau dans la facture du tarif; il sert même de base à la tarification des actes relevant de la psychiatrie et de l'anesthésie. Le facteur durée est aussi mentionné explicitement dans le cas de la rémunération à la vacation, à salaire ou à honoraires fixes; il est de toute façon sous-jacent à la facture du tarif à l'acte pour lequel il a servi, ainsi que le niveau de complexité, à déterminer la valeur relative de tous les actes.

Ainsi, le temps requis pour une appendicectomie peut varier autour d'une moyenne plus basse que la moyenne requise pour une hystérectomie; l'appendicectomie est rémunérée à un tarif moins élevé qui tient compte en partie de cette différence. La description même de ces deux actes suffit à les caractériser, sans qu'il soit utile de référer à quelque durée que ce soit. C'est le cas de la quasi totalité des 4.000 actes énumérés au tarif.

Toutefois, quelques actes ne peuvent être décrits que par leur durée. Ainsi, une séance de psychothérapie peut durer 30 minutes ou 50 minutes. Si tous les examens étaient regroupés sous le même tarif, sur la base d'une moyenne, cela entraînerait des variations inacceptables et injustes, en raison des trop grandes différences possibles.

Les tarifs, au Québec comme ailleurs, classifient les examens en quelques groupes à l'intérieur desquels les variations autour de la moyenne sont moindres. Les examens plus complets requièrent plus de temps et sont rémunérés à un tarif plus élevé. L'explicitation d'une durée minimum est un critère de classification qui donne prise à moins de subjectivité dans l'interprétation.

Certains médecins omnipraticiens peuvent effectuer un examen dans un temps qui se rapproche davantage du minimum et ainsi recevoir une rémunération plus élevée pour une même durée de travail. Nous ne croyons pas, par ailleurs, que le facteur temps puisse être réduit à néant ou presque.

Toutefois, si on nous démontre que les temps minimum proposés sont trop bas ou trop élevés et interfèrent avec une saine pratique de la médecine, nous sommes disposés à les modifier.

L'AVIS DE NON-PARTICIPATION

Les médecins omnipraticiens qui ont déposé un avis de non-participation ont le droit de se prévaloir de cette option prévue dans la loi. Par ailleurs, la

loi impose au ministre le devoir de veiller sur le droit de la population à l'accès gratuit aux services assurés si une action collective vient contre-carrer sérieusement les effets du régime.

L'équilibre entre le droit des médecins de constater et d'appuyer par certaines mesures les demandes qu'ils formulent à la table de négociations et le droit de la population de recevoir gratuitement ces soins médicaux peut à certains

moments être difficile à maintenir. Le ministre des Affaires sociales entend relever ce défi et annoncera en temps et lieu les mesures qu'il jugera appropriées.

La population doit aussi savoir que les soins dispensés par les médecins omnipraticiens non-participants demeurent gratuits et remboursables par la Régie. S'ils ont un caractère d'urgence, le caractère d'urgence s'entend de toute condition

pathologique qui, selon le médecin, requiert dans l'immédiat la dispensation de services assurés. Quant aux soins non urgents, les patients devront en acquiescer les honoraires ou consulter un médecin participant ou désengagé.

L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS

Actuellement, les négociations se poursuivent entre les négociateurs du ministère et ceux de la Fédération des médecins

omnipraticiens du Québec.

Le ministre est d'avis que la poursuite des échanges à la table de négociations est la plus appropriée pour permettre d'éclaircir les points en litige et devrait conduire au rapprochement des deux parties. Le ministre souhaite vivement qu'une entente intervienne avec la F.M.O.Q. au terme de la négociation dont il suit attentivement le déroulement.

Loisir et environnement: une situation de conflit

N.D.L.R. Voici la première tranche d'un document publié par le Regroupement québécois pour l'Environnement, susceptible d'alimenter une réflexion et une discussion publique sur le thème "Loisir et environnement". Le R.Q.P.E. qui regroupe 22 organismes-membres vise à informer les citoyens pour que la qualité de la vie et la protection de l'environnement deviennent des questions prioritaires.

1. — Situation du Québécois en rapport avec son environnement et son loisir

a) URBANISATION
Au Québec, depuis le début du siècle, le pourcentage des personnes résidant dans les villes est passé de 36% à plus de

75% aujourd'hui. Rien ne laisse présager un fléchissement de cette tendance. On prévoit au contraire que près de 90% de la population québécoise vivra dans les villes en l'an 2000. La constatation que nous pouvons en déduire est que le milieu urbain est devenu le milieu de vie normal et permanent de la très grande majorité des citoyens.

b) DÉGRADATION DES RESSOURCES NATURELLES

Cela saute aux yeux que la nature subit au Québec un processus de dégradation continu. L'utilisation des ressources se pratique sur une base compétitive entre les divers secteurs du développement économique et social. L'équilibre

n'existe pas entre l'exploitation agricole et industrielle, le développement commercial et domiciliaire, les besoins de loisir et les sites de récréation.

Les espaces naturels, hors des villes et dans les villes, disparaissent à un rythme effréné devant l'assaut du développement urbain et industriel. Le lotissement et la spéculation foncière ont pour effet de faire passer, de plus en plus, les propriétés publiques du territoire entre des mains privées. Ce qui a pour effet de diminuer l'accessibilité aux espaces naturels pour l'ensemble de la population. Les cours d'eau situés près des bassins de population sont presque tous pollués, les villes s'enlaidissent et son envahies par le béton de sorte qu'il est devenu im-

possible pour l'ensemble des Québécois de jouir d'une façon satisfaisante des éléments naturels de son territoire.

c) LE COMPORTEMENT DES QUÉBÉCOIS

Dans le processus actuel d'évolution du territoire, les individus ont acquis des conditionnements et des comportements de déprédation de la nature. L'homme de la ville, en particulier, a appris à vivre dans un environnement dégradé; il a même appris à trouver normal la détérioration du milieu. Aussi lorsqu'il quitte la ville pour retrouver à la campagne cette nature dont il rêve malgré tout, il ne peut s'empêcher d'y transporter la ville et ses (Suite à la page A-7)



C'est dans la poche! Me Richard Dubreuil a reçu, le mardi 6 mai, les pouvoirs rattachés à la présidence du Club des Francs, des mains de M. Kenneth Hilt, président sortant. M. Hilt lui a remis la cloche et la masse, symboles de la fonction que le nouveau président occupera pour l'année qui vient.

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT ?

- pour achat d'une automobile
- achat de meubles
- vacances
- consolidation de dettes
- achats d'accessoires ménagers, etc.

Consultez le directeur de votre caisse populaire

TAUX DE CREDIT ANNUEL 13 1/2 % SUR PRET PERSONNEL

taux présentement en vigueur dans les Caisses populaires identifiées plus bas. Ce taux est sujet à changement sans pré-avis

Montant du prêt consenti	12 mois		18 mois		24 mois		30 mois		36 mois	
	Rembours mensuels capital et intérêts	coût de crédit pour 12 mois	Rembours mensuels capital et intérêts	coût de crédit pour 18 mois	Rembours mensuels capital et intérêts	coût de crédit pour 24 mois	Rembours mensuels capital et intérêts	coût de crédit pour 30 mois	Rembours mensuels capital et intérêts	coût de crédit pour 36 mois
\$ 500.	44.78	37.36	30.84	55.12	23.89	73.36	19.73	91.90	16.97	110.92
\$1000.	89.55	74.60	61.68	110.24	47.78	146.72	39.46	183.80	33.94	221.84
\$2000.	179.10	149.20	123.36	220.48	95.55	293.20	78.92	367.60	67.87	443.32
\$3000.	268.66	223.92	185.04	330.72	143.33	439.92	118.38	551.40	101.81	665.16
\$4000.	358.21	298.52	246.72	440.96	191.11	586.64	157.84	735.20	135.74	886.64
\$5000.	447.76	373.12	308.41	551.38	238.89	733.36	197.30	919.00	169.68	1108.48

PRET SUR HYPOTHEQUES POUR ACHAT OU RENOVATION DE PROPRIETE.

Remises additionnelles en tout temps sans aucune pénalité

(possibilité de ristourne en fin d'année sociale)



CAISSES POPULAIRES

Morin, St-Joseph, La Providence, St-Hyacinthe, Bourg-Joli, Dessaulles, Douville, Ste-Rosalie, St-Thomas d'Aquin

LE COURRIER Coup d'oeil sur la finance

Le monde patronal étudie le partage des profits

En dehors, et en plus, des augmentations de salaires négociées collectivement ou individuellement, existe-t-il, en 1975, d'autres formules de partage des profits de l'entreprise? Telle est l'importante question à laquelle le Conseil du Patronat du Québec consacrera une journée d'étude le mercredi 21 mai à l'Hôtel Bonaventure de Montréal, à l'occasion de son assemblée générale annuelle.

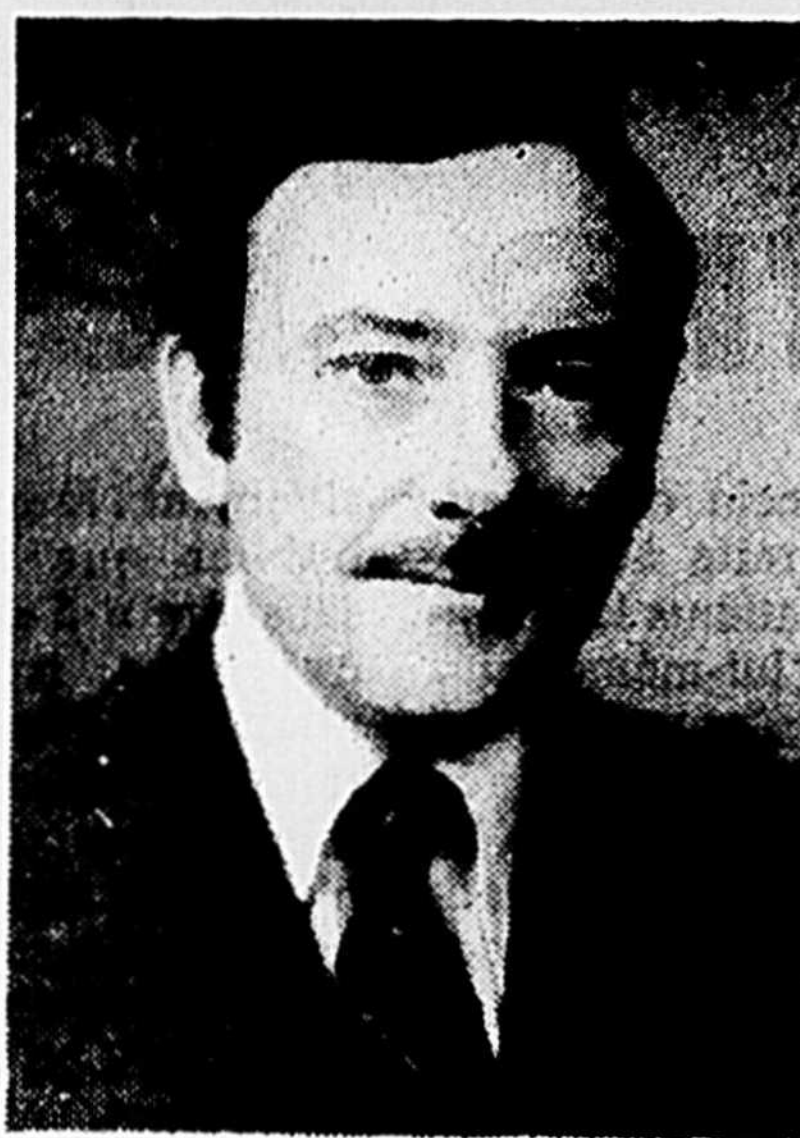
Les formules de partage des profits sont moins répandues au Canada qu'aux États-Unis, et encore beaucoup moins qu'en Europe. La première partie de ce colloque, en matinée, est consacrée à des expériences nord-américaines de partage des profits, notamment avec la participation du directeur de la Profit Sharing Research Foundation de Evanston, Illinois, M. Bert Metzger, et le directeur du Profit Sharing Institute de Toronto, M. Bernard Diekmann. Trois commentateurs se joindront à eux, soit M. Julien Major, du Congrès du Travail du Canada, M. Alex King, de la maison 'Simpsons' Sears Limitée et M. Charles Perreault, président du C.P.Q.

Le confédéré d'honneur au déjeuner sera le Premier ministre du Québec qui exprimera la position de son gouvernement face au secteur privé et l'avenir qu'il attend au Québec. La seconde partie du colloque est consacrée à

l'étude d'une formule "d'intéressement des travailleurs aux fruits de l'expansion des entreprises", formule qui est obligatoire en France et qui a eu de nombreuses implications économiques et fiscales pour les entreprises de ce pays. Un délégué du Conseil National du Patronat français, M. Jean Grimaldi, le directeur du C.D. Howe Research Institute, M. Carl Beigie, et le sous-ministre adjoint des Finances, M. Michel Audet, participeront à cette partie du colloque.

Comment de telles formules, nord-américaines ou européennes, peuvent-elles être introduites dans les entreprises québécoises? Quelles en seraient les conséquences pour les détenteurs de capital, pour les employés, pour les clients de l'entreprise? Telles sont les questions auxquelles le patronat québécois tentera de trouver des réponses le 21 mai prochain en compagnie d'une pléiade de conférenciers et commentateurs réputés.

NOMINATION CHEZ ABF



JACQUES BEAUCHAMP

M. Clifford F. Haughton, Président du Conseil de ABF Formules d'Affaires Automotrices Québec Limitée, est heureux d'annoncer la nomination immédiate de M. Jacques Beauchamp comme Président et Directeur de la Compagnie ABF.

M. Beauchamp a fait carrière depuis nombre d'années et est avantagusement connu dans l'industrie des Arts Graphiques. Avant de se joindre à ABF, il était Directeur Général pour le Canada de MGD Graphic Systems une filiale de Rockwell International.

M. Beauchamp est membre actif de plusieurs organisations communautaires et sociales, et Directeur de plusieurs Associations Commerciales. Il a fréquenté l'Institut des Arts Graphiques et l'Université de Montréal.

ABF construit présentement une importante usine pour la fabrication de formules commerciales à St-Hyacinthe, P.Q. M. Beauchamp y fera ses quartiers généraux lorsque la construction sera complétée fin 1975.

La Compagnie ABF est membre du Groupe des Industries Haughton.



Advertisement for 'L'AVIATION ET SES PLAISIRS A VOTRE PORTEE' featuring a clock graphic and details about pilot courses.

Rapport sur les bestiaux

BOVINS Depuis l'ouverture ce matin, les réceptions sont similaires à celles de lundi dernier. Très peu de bouvillons et taures ont été offerts en vente. La demande est passablement bonne pour toutes les catégories et le marché est actif. Les prix payés pour les bouvillons et les taures sont plus élevés comparativement à la semaine dernière, tandis que les prix payés pour les vaches et les taureaux demeurent à peine stables.

BOUVILLONS A-1&2: \$44.75-\$45.50 A-3&4: NIL B's: \$37.75-\$42. Comcl: \$27.50-\$35.

TAURES A-1&2: NIL A-3&4: NIL B's: \$34. Comcl: \$25-\$31.

VACHES D-1&2: \$23.50-\$25. D-3: \$21-\$23. D-4: \$15-\$20.75

TAUREAUX \$20-\$29.

VEAUX Les réceptions de veaux sont légèrement plus nombreuses que celles de lundi dernier au même temps. Des veaux de qualité moyenne et commune forment la majeure partie des réceptions. La demande est modérée et le marché est lent. Les prix payés pour toutes les catégories sont à peine stables avec ceux de la semaine dernière. Bons veaux de lait: \$52.50-\$56.50; moyens: \$35-\$45; communs: \$12-\$33. Remplacement: \$22-\$36.50.

AGNEAUX & MOUTONS Aucune réception.

Abattage de bovins inspectés dans la province de Québec pour la semaine dernière: 363.

BOURSE DE MONTRÉAL

LES COTES A LA FERMETURE D'HIER

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', 'Changement', and various stock symbols like Abitibi, Alcan, etc.

LES COURS

L'OR PARIS (AP) — Voici les cours de l'once d'or à la clôture des principaux marchés mondiaux, en dollars américains, hier: Londres: \$165.75; Paris: \$168.75; Francfort: \$165.74; Zurich: \$165.50; Hong Kong: \$163.79; Beyrouth: \$5.344 le kilo.

L'ARGENT

TORONTO (PC) — Handy and Harman of Canada Ltd. évalue l'argent canadien, hier, à \$4.722 l'once de Troyes.

LE DOLLAR

Le dollar américain se situait hier à \$1.0344 en fonds canadiens contre \$1.0300 à la clôture précédente. Le sterling valait \$2.3786. A New York, le dollar canadien valait 9699 cents en fonds américains. Le sterling valait \$2.2985. Taux de la Banque du Canada hier midi: \$1.044.

DEVISES

Table of exchange rates for various currencies including Africa, Germany, Australia, etc.

Dow Jones

Table showing Dow Jones index performance with columns for 'ouv.', 'max.', 'min.', 'ferm.', 'variat.' and values for Industriels, Transports, Services, and Titres.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund performance with columns for fund names and their respective values.

Diminution des prêts

Au cours du trimestre se terminant le 31 mars dernier, le nombre de prêts accordés par la Banque d'expansion industrielle à des entreprises du Québec a diminué de 25% et leur montant de 38%, comparativement à la même période l'an dernier. Durant ce deuxième trimestre du présent exercice de la BEI, cette dernière a accordé au Québec 291 prêts s'élevant à \$12,460,000. L'an dernier à la même période, les chiffres étaient 387 prêts et \$20,280,000.

La diminution de 24% du nombre des prêts et de 34% du montant par rapport à la même période de l'année précédente, alors que 845 prêts s'élevant \$42,554,000 avaient été autorisés. Au 31 mars, la Banque avait en cours \$221,977,000 de prêts, d'investissements et de cautions répartis entre 4,537 clients du Québec.

Pendant le semestre prenant fin le 31 mars, la BEI a approuvé 643 prêts s'élevant à \$27,937,000 au Québec. Il s'agit là d'une

Filiale de la Banque du Canada, la BEI consent des prêts à terme aux petites et moyennes entreprises canadiennes qui ne peuvent pas obtenir d'aide ailleurs à des conditions raisonnables. Presque tous les genres d'entreprises peuvent emprunter à la BEI à des fins diverses.

M. Wagner en Europe

M. Claude Wagner, député de Saint-Hyacinthe et porte-parole du parti P.C. aux affaires extérieures, s'est envolé pour l'Europe, dimanche 4 mai, pour en revenir le lundi 26 mai.

à quelque 3 semaines en Europe, et tour à tour à Londres, Paris, Bonn et Stockholm.

C'est à titre de membre de la Commission consultative des locaux parlementaires, présidée par l'hon. Douglas C. Abbott, que M. Wagner séjournera

Font également partie de ce voyage les députés Marcel Lambert, Gaston Clermont, Hugh Poulin, Eymard Corbin, Tom Lefebvre, Paul Dick, Gérard Laprise et John Gilbert ainsi que le sénateur Jean-Paul Deschênes.

Advertisement for 'LE COURRIER' featuring 'cliche et associés ltée' and 'YVES JETTE' with contact information.

Advertisement for 'VOTRE CMCE' with a large graphic and text 'HÉ! ENFIN! IL est Là!'.

Advertisement for 'ST-HYACINTHE' and 'ACTON VALE' with contact information for 'Centre de Manpower du Canada'.

Advertisement for 'VILLE DE CHATEAUGUAY' and 'VILLE DE HALIFAX' with interest rates and contact information for 'LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.'.

Advertisement for 'GREEN CROSS' insecticide, featuring an illustration of a person and a product box, with text 'Les insectes font la vie dure à vos légumes et arbustes fruitiers...'.

Rapport sur la construction

M. Roger Gilbert, inspecteur en bâtiment pour la Cité de Saint-Hyacinthe, vient de rendre public son rapport sur la construction pour le mois d'avril. Les nouvelles constructions totalisent \$1.053.000, du montant des permis accordés et les modifications s'élèvent à \$136.625, pour un total de \$1.189.625.

Notons qu'à ce jour,

pour la période écoulée en 1975, les constructions résidentielles sont nettement plus élevées que pour l'an passé à pareille date; il en est de même pour ce qui est des constructions industrielles.

Les autres catégories se chiffrent à un montant équivalent à l'an dernier, sauf pour les institutions où l'on enregistre un mon-

tant nettement inférieur à celui de 1974.

Au total, la construction, en terme de valeur de permis, a connu une baisse d'environ \$300.000 comparativement à la même période en 1974.

Dans le domaine domiciliaire, on compte 113 nouveaux logements, ce qui est presque le double des chiffres enregistrés l'an dernier.

Au bal...

(Suite de la page A-4) ner, si on rétablit la peine de mort. Est-ce que cette façon d'envisager l'avenir ne donne pas la nausée?...

On a l'illusion parfois que tous ces opposants à la peine capitale, se complaisent dans la dégringolade que traverse actuellement le Québec, dans le domaine du crime, alors que l'opinion publique, dans sa majorité, est en faveur du rétablissement de la peine capitale.

Beaucoup d'encre noircira encore les pages de nos grands quotidiens sur cet épineux problème, avant que nous en arri-

vons à une solution salvatrice, laquelle est devenue chez nous, l'un des problèmes le plus angoissant de notre époque.

Aussi, demandons-nous à nos législateurs de faire voter d'urgence le retour à la loi ancienne, avant qu'il ne soit trop tard, car le crime va prendre des proportions encore beaucoup plus grandes dans les

jours et mois à venir, et pour cause.

Car on se fiche de tout. On bafoue les juges et on se moque des lois; on se couche cyniquement sur les injonctions de retour au travail, pour ne pas

avoir à leur obéir, pendant que les grands bateaux sont à l'ancre dans nos différents ports, causant des pertes incalculables à la collectivité.

Il est donc plus qu'urgent d'allonger le cou à

tous ces criminels professionnels, avant qu'on soit tué par eux...

H. B e a u d e t - HENRYVONNE
5279 St-Denis
Montréal
Tél.: 272-8017.

Loisirs...

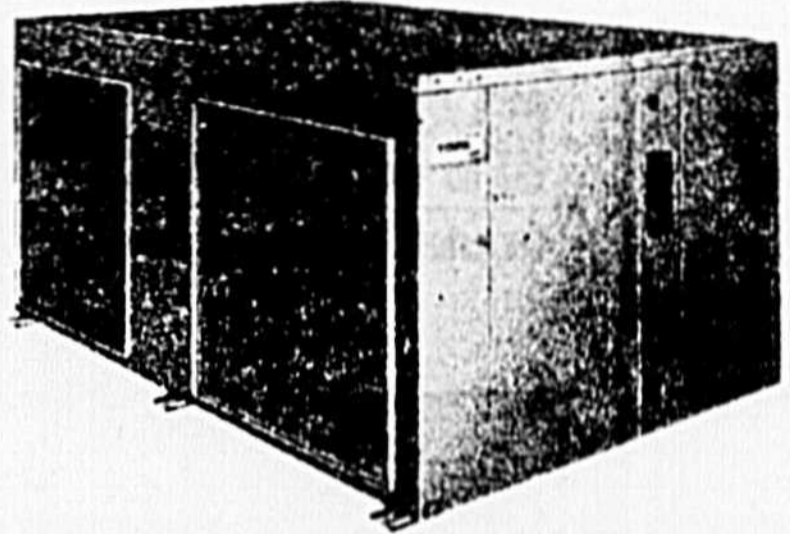
(Suite de la page A-3) habitudes d'être urbanisé. Que l'on songe aux torts irréparables faits à la nature par les villégiateurs, les campeurs, les automobilistes, les propriétaires de véhicules de loisir motorisés et bien d'autres. L'homme d'ici doit commencer véritablement, et pour de bon, à réapprendre à vivre avec l'environnement naturel et à le respecter comme une chose vivante.

d) ALIÉNATION DE LA VIE URBAINE

Le stress de la vie moderne et urbaine handicape fortement la santé physique et mentale de l'individu et de la collectivité. Les études les plus récentes ont clairement démontré la piètre condition physique des Québécois. Un travail dévalorisant pour un grand nombre de travailleurs et le peu de satisfaction véritable dans leurs loisirs quotidiens poussent les groupes vers la névrose collective. Ajoutons à cela une carence toujours plus grande d'espaces naturels à la portée des gens, une mobilité inexistante ou factice pour la grande majorité en raison soit des limites de temps ou les problèmes de transport et l'on peut en conclure que le Québécois moyen est "drôlement pogné" vis-à-vis son loisir dans un environnement agréable. L'annexe 27 du rapport de la Commission Castonguay-Nepveu sur la santé et le bien-être social le souligne bien: "L'absence ou l'insuffisance des espaces verts trop souvent négligés font peser sur la population des villes des menaces d'ordre hygiénique et social très graves. Ils doivent contribuer à rétablir l'équilibre psychologique des sociétés, équilibre détruit par la vie moderne".

(à suivre)

H. Létourneau (1974) Ltée. Aérotec Inc.
1920, DES CASCADES TEL: 774-5387



- RÉFRIGÉRATION
- AIR CLIMATISÉ

Dépositaire
YORK

— RÉSIDENTIEL — INDUSTRIEL — COMMERCIAL

MEUBLES EN STOCK

VENTE D'AMEUBLEMENT DE MATELAS

10 A 50 % DE RABAIS

A. ROBERT & FILS LTEE MEUBLES

590 DE LA CONCORDE, ST-HYACINTHE
515 ST-MICHEL tél. 774-4787

Nous vous offrons sujet à confirmation

Titre	coupon	échéance	prix	Rend.
Cité Halifax	8¾%	1-5-77	99.55	9.00
Cité Halifax	8¾%	1-5-78	98.75	9.25
Cité Halifax	8¾%	1-5-80	97.07	9.50
Cité Halifax	9¼%	1-5-82	97.25	9.80
Cité Halifax	9¾%	1-5-85	98.44	10.00
Ville Beloeil	9½%	1-5-85	100.00	9.50

DOMINION SECURITIES HARRIS (Québec) LIMITÉE

REAL NADEAU
1515 Girouard
St-Hyacinthe

Tél: 773-9709

467-1411 (Beloeil)

AUTOMOPHILES! FILEZ-VOUS POUR JARDINER?

Plusieurs terrains de 50 x 50 pi à votre disposition gratuitement

Cet été, si vous avez le goût de cultiver votre propre jardin, parlez-en aux gars de Yamaska-Automobile.

Chez Yamaska-Automobile, on a le sens de l'écologie et de l'économie. On a donc mis à votre disposition un lopin de terre de 100,000 pieds carrés. Cette terre est toute prête!

Vous n'avez pas à labourer ni à herser. Il ne vous reste qu'à semer, récolter et... déguster!

RESERVEZ-DONC TOUT DE SUITE VOTRE CARRE!

yamaska
AUTOMOBILE INC.
3005 RUE DESSAULLES 774-6491 (MTL. 861-5028)
2000 BOUL. CASAVANT, ST-HYACINTHE

SERVICE DE LOCATION
YAMASKA

FORD

IMPORTANTE INFORMATION AUX PROPRIÉTAIRES DE CYCLOMOTEURS ET BICYCLETTES MOTORISÉES

L'Association des Courtiers d'Assurances Division Richelieu vous met en garde:

La Loi 45 a été sanctionnée par le Gouvernement du Québec à l'effet que les cyclomoteurs et les bicyclettes motorisées ne sont plus couverts par vos polices de maison et responsabilité personnelle mais doivent être **ASSURÉS PAR UNE POLICE AUTOMOBILE** étant des véhicules motorisés.

Consultez votre Courtier d'assurances.

Si vous déménagez, communiquez avec votre Courtier.



Deux représentants de l'Algérie à S.-Hyacinthe

MM. Boutaïed Mustapha et Megateli Abderrahmane, deux représentants officiels du Front de libération nationale de l'Algérie, étaient de passage à Saint-Hyacinthe, jeudi dernier. Ils sont venus rencontrer les Muscoviens dans le but de clarifier tout le débat engendré par l'inflation, les hausses de prix du pétrole et le rôle des compagnies transnationales dans l'économie mondiale. La rencontre a été organisée par SUCO de Saint-Hyacinthe.

Nouvelles de Saint-Hugues

Saint-Hugues, 12. (DNC)

Naissance
M. et Mme Bernard Benoit (Nicole Saint-Pierre), de Saint-Hugues, sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Stephanie-Linda-Mélanie.

Pèlerinage
Les membres du mouvement des Femmes Chrétiennes organisent un pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré pour le dimanche 1er juin. Pour informations ou réservations, s'adresser à Mme Eva Daviau.

Succès de l'exposition

L'exposition artisanale locale du Cercle AFEAS de Saint-Simon, qui se tint en fin de semaine dernière, remporta un éclatant succès, tant par la quantité que par la qualité et la valeur des travaux exposés.

euse gagnante d'une magnifique courte-pointe, tandis que Mme Lise Saint-Pierre remporta un très beau coussin croché. Le moitié-moitié fut gagné par Mme Paul Plante, de Saint-Hyacinthe.

Mme Claudette Houle, de Saint-Simon, fut l'heureuse gagnante.

Mme Huguette Giard, présidente, et Mme Bernard Tremblay, responsable des arts ménagers, tiennent à remercier toutes les exposantes pour leur collaboration, ainsi que toutes les personnes qui sont venues visiter l'exposition.

Etat civil de S.-Pie

Naissances
M. et Mme Victor Paquette, de Saint-Pie, annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Gilles-Mathieu.

M. et Mme Normand Tanguay sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Rosaire-Normand-Martin.

M. et Mme Claude Hébert sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Isabelle-Huguette.

M. et Mme Jean-Paul Gaudreau sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Roger-Martin-Jean-Paul.

M. et Mme Réjean Martin annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Sébastien-Réjean.

M. et Mme Serge Leblanc sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Louis-Dominic.

M. et Mme Roland Dion sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Emmanuel-Frédéric.

Nouveaux époux
Le mariage de M. Jacques Charbonneau, fils de Léo Charbonneau et de Raymonde Sévigny, à Mlle Francine Laramée, fille de Roger Laramée et de Juliette D'Amour, a été béni le 3 mai, à l'église de Saint-Pie. Une réception suivit à la salle Chez Théo à Saint-Pie.

Le mariage de M. Jean-Marie Morissette, fils de Léopold Morissette et de Marthe Robert, de Saint-Pie, à Mlle Ginette Lussier, fille de Raynald Lussier et de Cécile Choquette, de Saint-Pie, a été célébré à l'église de Saint-Pie. Une réception suivit à la salle Chez Théo à Saint-Pie.

Le mariage de M. Yves Jodoin, fils de Yvon Jodoin et de Juliette Lalumière, de Saint-Damase, à Mlle Lise Petit, fille de Georges Petit et de Blaindine Bousquet, de Saint-Pie, a été béni le 10 mai, à l'église de Saint-Pie. Une réception suivit à la salle Chez Théo de Saint-Pie. Les nouveaux époux demeureront à Saint-Pie.

Soirée de danse

Une grande soirée de danse, organisée par le chapitre 1480 des Femmes Mosse, aura lieu le samedi 17 mai, à la salle des Moose.

Une dame sera couronnée la Maman de l'année à cette occasion.

Le prix d'entrée est de \$1.50. Toutes celles qui présenteront leur carte de membre en règle seront admises gratuitement.

L'orchestre de Marcel Courchesne assurera la partie musicale.

Pour de plus amples informations, communiquer avec les organisatrices, Mmes Claire Benoit et Suzanne Belisle à 773-4084.

Bienvenue à tous!

L'A.F.E.A.S. se réunit à Douville

La prochaine réunion de l'A.F.E.A.S. de Douville aura lieu le mercredi 21 mai, à 20h., au sous-sol de l'église.

Tous les membres sont invités à y participer, d'autant plus qu'on y donnera un cours de macramé, cours qui est présentement à s'organiser.

Pour obtenir d'autres renseignements, communiquer avec Mme Georgette Chabot, à 774-7854.

POURQUOI VOUS ARRÊTER À MI-CHEMIN?

Roulez MICHELIN le pneu sûr qui dure

Vous ne raffolez pas de l'idée d'acheter des pneus chaque année mais vous ne pouvez vous contenter de demi-mesures lorsque la sécurité de votre famille est en jeu. La solution Michelin est pour vous! Le pneu radial couture d'acier Michelin vous offre:

- grande durabilité
- tenue de route excellente
- traînage ultra-sûr
- adhérence ferme à la route
- résistance accrue aux crevaisons.



MICHELIN

Roulez jusque chez

VOYAGE EXCURSION
25 MAI
Ottawa, visite de la ville et les tulipes.
6-7-8 juin
Tour du Lac St-Jean, Lac Bouchette
22 juin
Visite de la suisse Américaine à Dixville Balsam et de Colbrooke
5 Juillet au 30 juillet
Voyage dans l'Ouest canadien.
Saint-Hyacinthe
tél. 773-0789
Beloeil
tél. 467-4803
Gabrielle Corbeil

1090, rue des Cascades tél. 774-5696
875, rue de Boucherville tél. 773-4855
COURTEMANCHE & FRERES LTEE
Saint-Hyacinthe
Service de nuit: tél. 773-2416
Yvan Coté, prop. Richard Legault, ger.

RÉNOVEZ VOTRE MAISON avec nos produits

- FENETRES • PORTES
- REVETEMENTS EN ALUMINIUM
- AUVENTS • CORNICHES
- FENETRES PANORAMIQUES
- GOUTTIERES • PERSIENNES
- CARPORT • PORTES PATIO
- CLOTURES
- RAMPES D'ALUMINIUM

Alcan Revêtement

DEMONSTRATION ET ESTIMATION GRATUITES JOUR OU SOIR

Expo ALUMINIUM INC.

5769 BOUL. ST-MICHEL, MONTREAL - 721-0586 - 727-6354
PLUS DE 10 ANS AU SERVICE DE LA REGION
Permis de la loi du consommateur No. 100335

Téléphonez sans frais à 0-Zénith 12640

VENTE LOCATION SERVICE

Adler, par expérience a bâti une excellence. Adler après Adler, toujours la même qualité. La 210 est un modèle électrique des plus populaire sans parler des manuels et portatifs. Faites confiance à ADLER ET SOLIS

ADLER

librairie solis inc.

1440, rue Des Cascades Saint-Hyacinthe 773-8477
livraison gratuite

LAURENT PION

en collaboration avec l'Institut Québécois de revêtements de sol Inc.

VOUS INVITE A

VISITEZ LA FOIRE DU COUVRE PLANCHERS EN SPECIALE

Chez LAURENT PION
7835, Bernard St-Hyacinthe
tél: 773-0091

et obtenez une chance de GAGNER UN VOYAGE (2semaine) à ACAPULCO pour 2 personnes

J'ai en magasin et entrepôt les superbes tapis DOMCOR, EIFFEL-TOWER pour cuisine des plus facile d'entretien et les tapis GOMBIT de DOMCOR pour salons, chambres et salles de séjour et aussi les plus beaux tapis DOMCOR, RUSTIC CHARME pour salon, boudoirs, etc.

Nous avons aussi les prélatrs CUSHIONFLOR, SUPERFLOR, CARAMIK, PAVAIRE

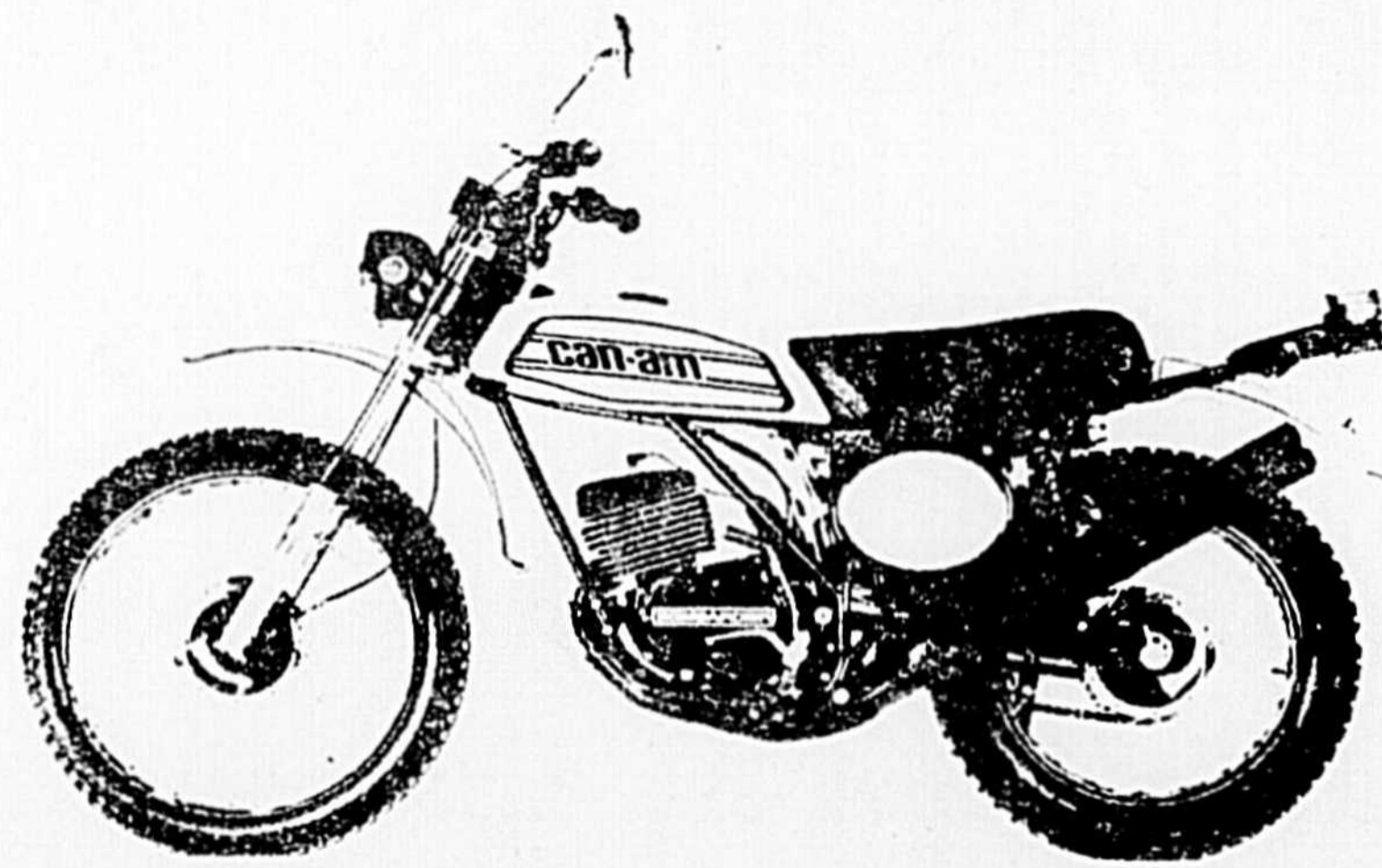
3000 verges de couvre planchers en spécial de 20% à 40%

Notre devise est de bien vous servir.

l'allure can-am* ça se paie!

ET NOUS SOMMES BIEN PLACÉS POUR LE SAVOIR. Car il en coûte cher de fabriquer une motocyclette de qualité supérieure, surtout lorsqu'elle comprend:

- Un vigoureux moteur 2 temps — d'une largeur de 10 pouces — à valve rotative qui fournit un rendement élevé à tous les régimes. — Un système à injection d'huile qui lubrifie directement les roulements du vilebrequin, la valve rotative et les parois du cylindre avec de l'huile non diluée. — Une transmission robuste qui permet de disposer de toute la puissance du moteur. — Un embrayage multi-disques à bain d'huile qui assure un passage de vitesse précis. — Un cadre tubulaire d'une grande résistance aux efforts de torsion grâce à son double berceau, sa structure triangulaire et sa construction tout acier. — Une suspension arrière longue course, une fourche avant ajustable et des amortisseurs à effet progressif pour une excellente tenue de route. — (De nombreux éléments en alliage de magnésium: boîtier du moteur, embrayage, couvercles de la magnéto, moyeu de roue avant, plaques d'appui et sabots de frein — MX-2 seulement.) Le réservoir d'essence et les garde-boue sont en plastique léger et flexible.



L'ALLURE CAN-AM*, c'est le résultat d'une conception d'avant-garde, d'une fabrication soignée et d'un souci des détails très poussé. Cela sert peut-être à expliquer pourquoi la CAN-AM* a un prix de revient plus élevé.

la qualité ça se paie! Can-am
motocyclettes de bombardier

Marque de commerce de Bombardier Limitée. Tous droits réservés Bombardier Limitée, Decembre 74.
Leroux Yvon Sports Enrg.
177 St-Laurent St-Damase, Qué.
797-2281

Paul-Emile Laliberté
R.R. No. 3, Acton
549-4717

Postes à pourvoir

Le Centre de Main-d'oeuvre du Canada de Saint-Hyacinthe est à la recherche de travailleurs pour remplir certains emplois dans notre ville et la région. Les intéressés n'ont qu'à se présenter au Centre de Main-d'oeuvre du Canada, situé au 775, de la rue Saint-Dominique.

1134 Diététicienne en chef
1174 Agent de placement
3137 Phytiothérapeutes

3156 Technicien(ne) en laboratoire médical
3139 Aide-physiothérapeutes.
3710 Moniteurs de gymnastique.
4111 Sténo-dactylo
4113 Dactylographe bilingue.
4141 Mécanographe
4195 Commis au service du personnel
4199 Investigateur
5135 Vendeur de roulettes.
5135 Commis-vendeur de tapis.

5135 Commis-vendeuse de tissu à la verge.
5171 Vendeur d'assurance-vie
5173 Vendeur de fonds de retraite
6115 Gardien de sécurité.
6119 Surveillant d'école
6120 Gérant de restaurant.
6121 Cuisiniers et aide-cuisinière.
6123 Barmaid.
6125 Serveurs et serveuses.
6129 Cuisinier (garde-manger).

6130 Gouvernante d'hôtel.
6133 Femmes de chambre.
6143 Coiffeur (se)
6149 Bonne à tout faire.
6191 Homme de peine.
6198 Garçon de cuisine.
8213 Boulanger.
8278 Nettoyeur de machines textiles.
8311 Outilleur ajusteur (expérience)
8339 Polisseur de tôle
8353 Débiteurs de bois.
8355 Ouvrier à la machine à goujons

8513 Finitionneur d'intérieur et d'extérieur de maison mobile.
8533 Electricien d'entretien
8555 Finitionneur de vêtements de fourrure.
8561 Couseuses à la machine (chaussures).
8563 Couturières
8581 Ajusteur-régleur d'avant-train
8581 Mécanicien de camions.
8581 Mécanicien d'automobiles.

8581 Réparateur de carrosseries.
8581 Réparateur de mobylettes.
8782 Maçon.
8791 Apprenti-plombier.
8795 Vitrier en bâtiment.
8799 Conducteur de bétonnière.
9533 Conducteur d'installation de réfrigération - classe "A".

COURS PROFESSIONNEL:
Auxiliaire familiale - débute le: 26-05-75.

Le Service de Main-d'oeuvre Agricole du Canada est à la recherche de travailleurs pour remplir certains emplois, concernant le domaine agricole. Les intéressés n'ont qu'à se présenter au Service de Main-d'oeuvre Agricole du Canada, situé dans les locaux de la Fédération de l'U.P.A., au 1775, de la rue Des Cascades à Saint-Hyacinthe, au numéro 774-9154.

de boucherie - expérience.
7180 Contremaître d'exploitation laitière (expérience)
7181 Ouvrier agricole en général (expérience)
7183 Ouvrier agricole de culture maraichère.
7185 Ouvrier agricole à l'arboriculture (verger).
7187 Ouvrier agricole à l'élevage de porcs (expérience)
7191 Trayer à la machine expérience.

7113 Eleveur de bovins

Protégez-nous

du socialisme et de ses ruines...
disions-nous...

Ici, au Canada, maintenant syndicalisme et socialisme, c'est une école de Banditisme. Dommages à la propriété, incendies, blocage des quais et des entrepôts à grains, assez pour faire mourir le port de Montréal, trente huit millions de méfaits au chantier de la BAIE, assez d'autres stupidités pour annuler l'agrandissement de 52 millions de la Goodyear à Valleyfield etc... C'est assez de méfaits de ruines pour proscrire cet isme, cette école. Ce n'est plus le "Père tout puissant" c'est le dollar tout-puissant.

J'admire, j'aime le travailleur qui sue pour son pain quotidien. Mais la vipère qui mord la main de celui qui le nourrit, celui dont le patron, le capital le profit c'est l'ennemi... Le venin du socialisme paralyse la loyauté, l'esprit d'initiative, l'esprit d'entreprise, l'esprit tout court. Pourtant comme le parachute l'esprit travaille mieux lorsqu'il est ouvert. Ils sont bûtes sur l'hérésie de l'indexation. Pourtant l'efficacité la productivité seraient beaucoup plus rentable. Cette attitude "autant que possible le moins possible" rend ici le coût de produire plus élevé que partout ailleurs en Amérique du Nord.

Le socialiste socialisant jusqu'aux moelles compte sur l'Etat pour améliorer son sort, son lot. Il serait mieux de le bâtir. "Franc et sans dol" qu'est-ce que cela veut dire en 1975?

Si nos femmes se ressaisissent et bottaient dehors ces ennemis communs, la pilule, l'avortement, le socialisme, introduits dans nos moeurs par le traître VERGOR, qu'est ce que le DOLLAR tout puissant. Protégez-nous du socialisme et de ses ruines.

Pierre Messier
955 Cascades

VENTE DE DEMENAGEMENT

Boutique Clinico

1148, Des Cascades
Saint-Hyacinthe

Chaussures Vendome Inc.

1108, Des Cascades Saint-Hyacinthe

RÉDUCTION

SUR TOUTE LA MARCHANDISE

20% A 50%

• SOULIERS,

• BOURSES

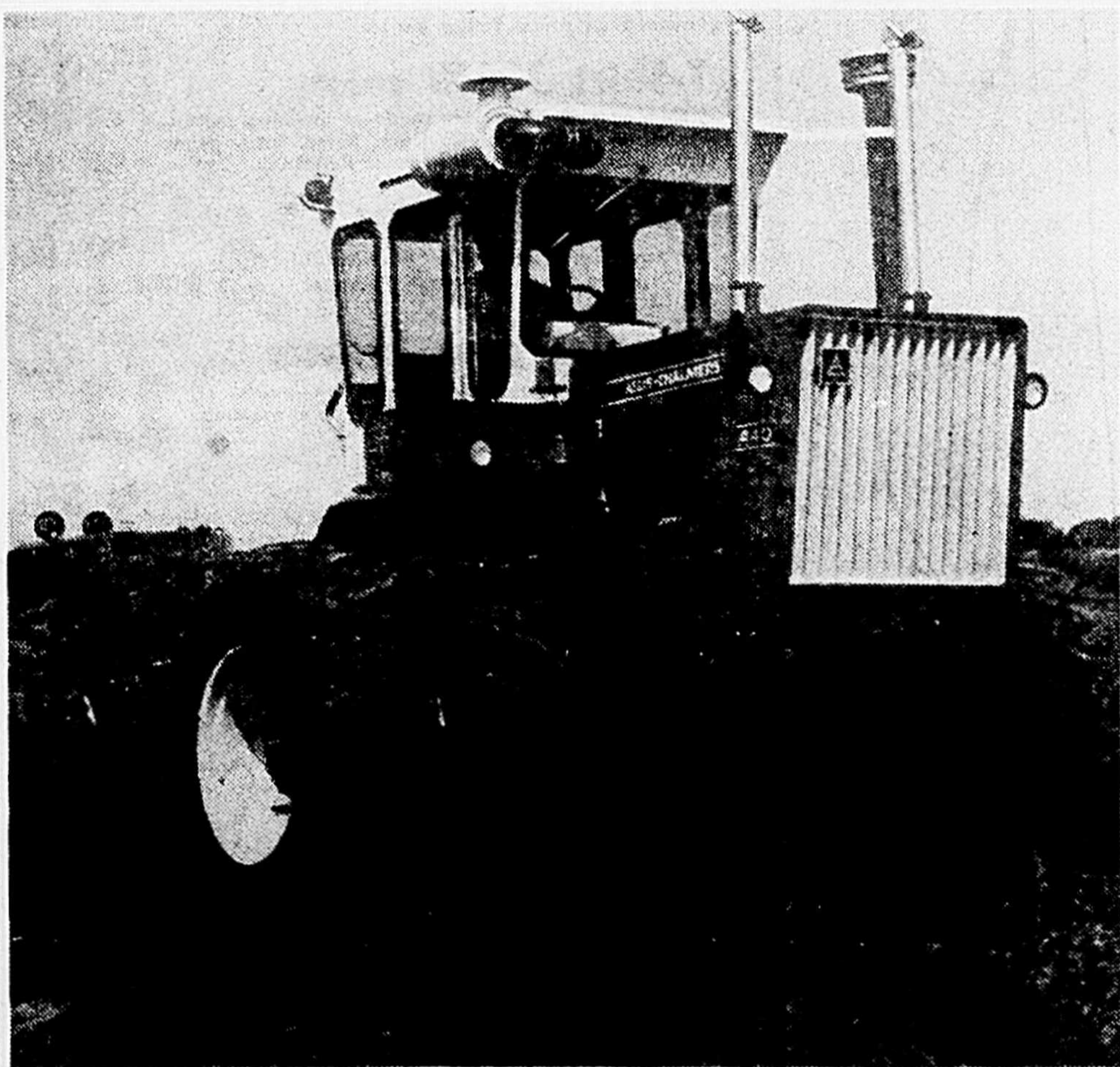
TOUT DOIT ETRE VENDU

GARAGE COURTEMANCHE INC.

CONCESSIONNAIRE ALLIS-CHALMERS

VOTRE CONCESSIONNAIRE FORMÉ
D'UNE ÉQUIPE EXPERIMENTÉE
POUR MIEUX VOUS SERVIR

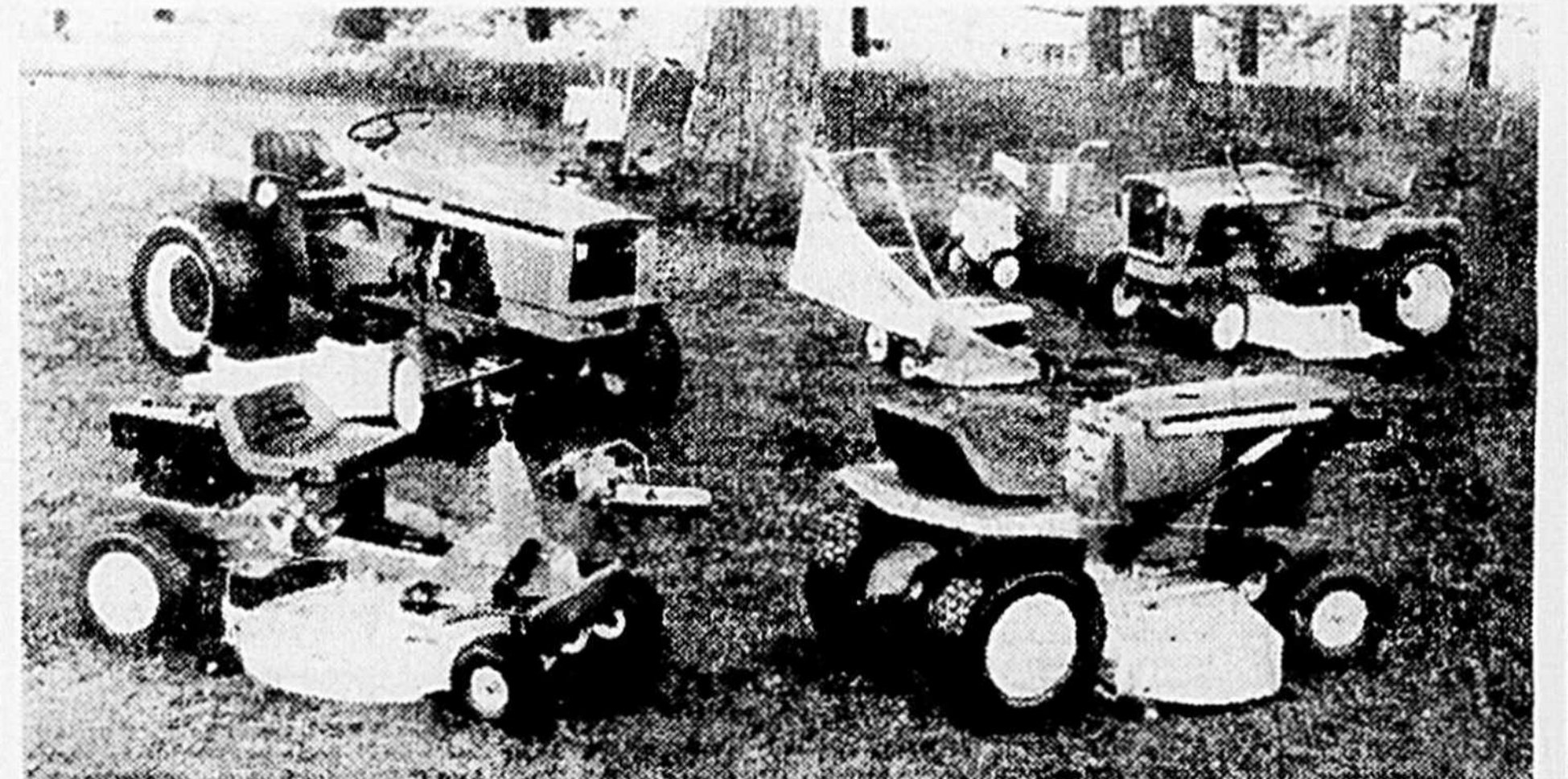
- **JEAN PAUL LAVALLEE** prop.
14 ans d'expérience avec Allis Chalmers
- **VIANNEY LAFLAMME** prop.
mécanicien, 20 ans d'expérience
- **NORMAND LUSSIER**
autrefois instructeur en mécanique
pour Allis Chalmers 15 ans d'expérience
- **GERALD LUSSIER**
3 ans d'expérience
- **LUCIEN COURTEMANCHE**
représentant reconnu



POUR VOUS,
Nous avons
un cadeau pour le jardin
"Gratis"

Apportez une copie de cette annonce pour réclamer votre "Yard Guard" brumisateur contre les insectes. Cette semaine visitez notre place d'affaire... Voyez la gamme complète d'outillage de pelouse et jardin Allis-Chalmers...

Tracteurs, Tondeuses à siège, Tondeuses manuelles.



Renseignez-vous sur notre offre spéciale à
1/2 PRIX

pour la tondeuse s'adaptant sur le tracteur 720.

CETTE OFFRE SE TERMINE LE 25 MAI

LA PRÉSENTATION

642, PRINCIPALE
ROUTE 137

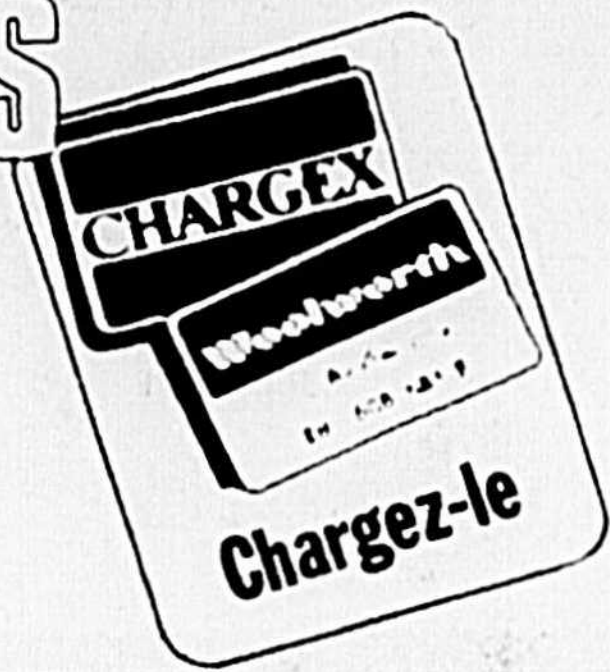
TEL: 796-3443
796-3330

Woolworth

Les **BAS PRIX** pendant le mois de **MAI**

C'est not' fort...

BAS PRIX



SOULIERS DE COURSE

Souliers de course avec bout de pied renforcé. Laçage à 5 ou 6 œillets. Couleurs: marine, or, rouge.

Pointures pour hommes: 7 à 11

7.99 la paire



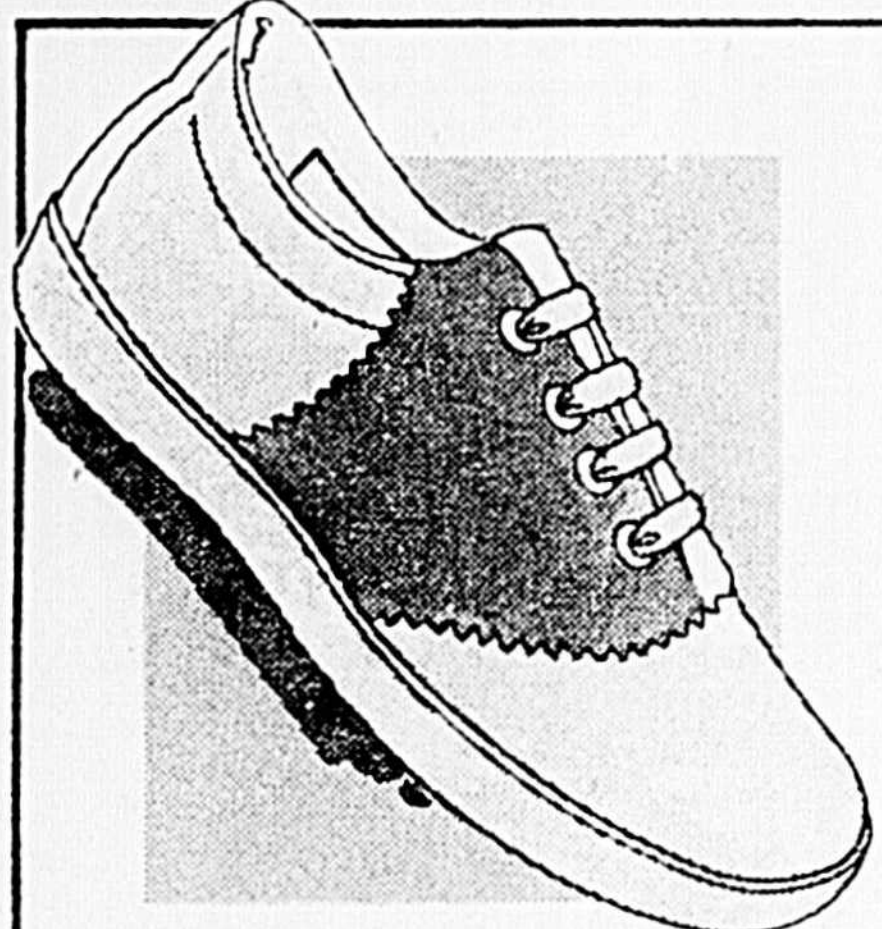
Pointures pour garçons: 1 à 6

6.99 la paire

ENSEMBLE DE CUISINE

Table avec panneau, dessus en arborite. Dimensions: 36" x 48" x 60". 4 chaises de motif floral dans les tons de vert.

124.95



SOULIERS DE COURSE

Souliers de course en suède. Laçage à 4 œillets. Couleurs: brun, beige, bleu royal/ivoire. Pointures unisex: 1 à 6

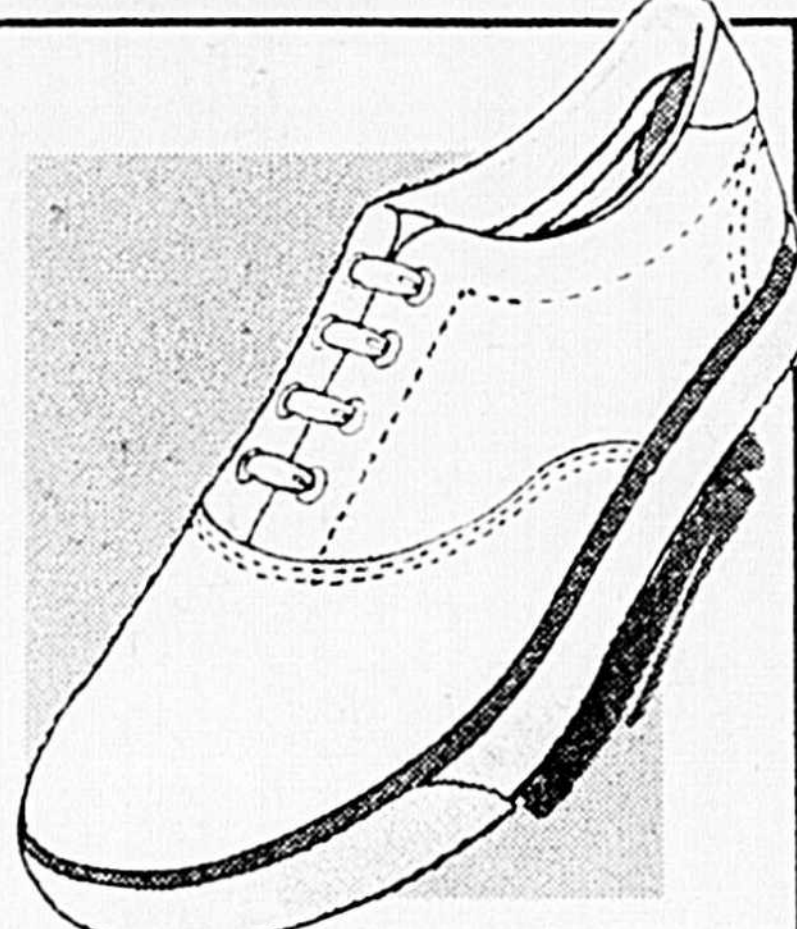
5.67 la paire



SOULIERS D'EXERCICES

Souliers d'exercices avec inscription "Beep Beep". Soufflet élastique sur le pied. Couleurs: rouge, marine. Pointures pour enfants: 5 à 10

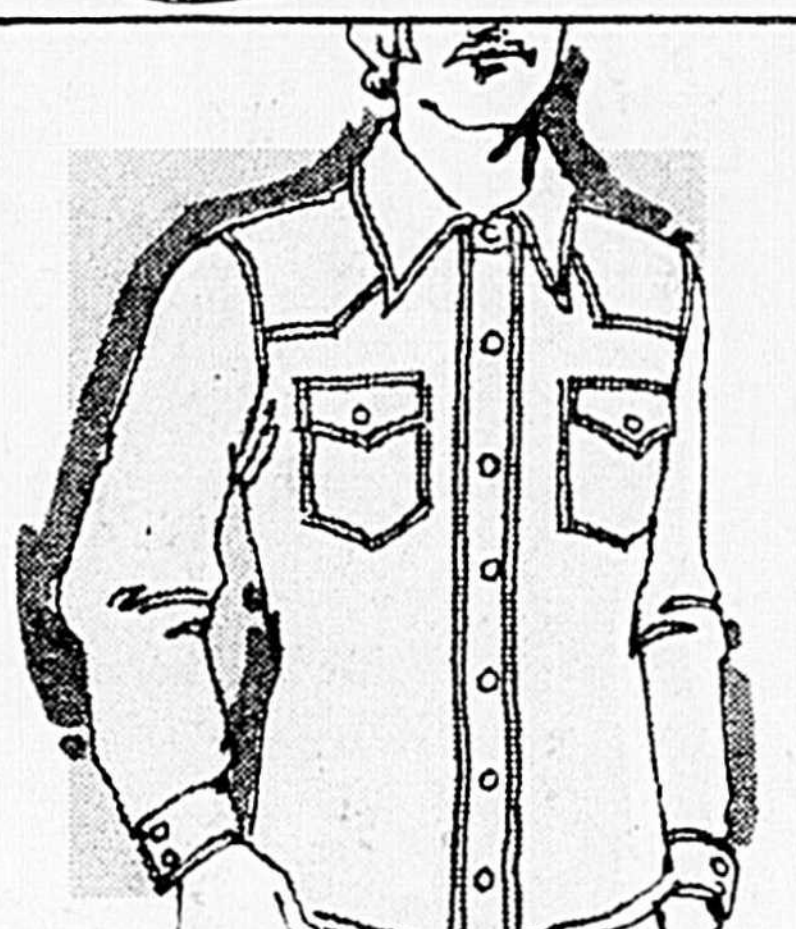
1.96 la paire



SOULIERS DE COURSE

Souliers de course unisex. Laçage à 3 œillets. Talon renforcé. Couleurs: blanc, marine. Pointures: 1 à 6

3.87 la paire



JACKET EN JEANS

Jacket 100% coton. Fermeture à boutons pression. 2 poches sur le corsage. Style chemisier. Tailles pour hommes: P.M.Gr.

17.95 ch.

Sandales en toile

Sandales de motif floral ou uni. Courraies sur le pied et au talon. Talon combiné 1 1/2" en jute. Couleurs: rouge, beige, marine et bleu. Pointures pour dames: 5 à 8

4.86 la paire

Sandales d'été

Sandales d'été en vinyle. Talon combiné de 2". Couleurs: bleu, jaune, blanc, tan. Pointures pour dames: 5 à 8

5.96 la paire

Souliers de course

Souliers de course en toile. Laçage à 3 ou 4 œillets. Couleurs: blanc, or, marine. Pointures unisex: 6 à 3.

2.97 la paire

Souliers de course "North star"

Souliers de course en cuir. Semelle cousinée. Laçage à 6 œillets. Couleurs: blanc avec lignes bleues. Pointures pour enfants: 1 à 6

12.99 la paire

Pointures pour adultes: 7 à 10

14.99 la paire

Combinaison d'été

Combinaison 60% nylon et 40% polyester. Collet rond, sans manche. Corsage uni de couleur blanc. Poches sur la poitrine. Pantalon court, motif à pois, sur fond orange, jaune, rose ou bleu. Ceinturon à la taille. Tailles pour fillettes: 2 à 3X.

2.77 ch.

Robe pour dame

Robe 100% polyester. Fermoir dans le dos. Encolure en "V". Sans manche et ceinturon à la taille. Jacket de même couleur à manches courtes. Couleur: ivoire décoré d'un biais orange. Tailles: 38 à 44

26.95 ch.

Robe 100% polyester

Robe à manches courtes et faux revers. Collet chemisier. Boutonage à l'avant, ceinture à la taille. 2 poches. Motif pied poule. Couleurs: vert, bleu. Tailles pour dames: 38 à 44

24.95 ch.

Pantalon 100% polyester

Pantalon pour dame à taille élastifiée. Ceinture à la taille. Couleurs: blanc, marine, bleu, crevette, menthe, brun. Tailles: 38 à 44

11.98 la paire

Jeans pour garçon

Jeans 100% coton. Passants pour la ceinture. 2 poches à l'avant et à l'arrière. Tailles: 8 à 16

5.97 la paire

T-Shirt 100% coton

T-shirt en ratine, encolure ronde et manches courtes. Poches sur la poitrine. Couleurs: beige, bleu, jaune, orange, blanc. Tailles pour hommes: P.M.Gr.

3.97 ch.

Bas pour homme

Bas pour homme de marque "Woolcrest". 100% nylon. Couleur: marine. Pointure: 10-13

3 pour 1.00

Chemise pour homme

Chemise 100% polyester. Collet en pointe et manches longues. Assortiment de motifs et couleurs. Grandeur: P.M.Gr.

12.97 ch.

Bas bermuda

Bas bermuda pour dame. 80% acrylique et 20% nylon. Motif à rayures. Assortiment de couleurs. Pointure: 9-11

1.39 la paire

Blouse soleil

Blouse soleil 100% nylon. Élastique au bas. Cordon à l'encolure. Couleurs: bleu, rouge, jaune, blanc. Tailles pour fillettes: 4 à 6X

96 c. ch.

Pantalon court

Pantalon court 100% polyester. Choix de plusieurs modèles et couleurs. Tailles pour enfants: 4 à 6X

96 c.

Ensemble d'été

T-shirt uni 100% nylon. Sans manche. Fni à l'encolure et broderie sur le corsage. Pantalon court à taille élastifiée. Motif à carreaux. Couleurs: bleu, marine, rouge, jaune. Tailles pour enfants: 4 à 6X

2.96 l'en

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE SATISFACTION GARANTIE
Remplacement ou Remboursement

A- Blouse 100% triacetate
Blouse à manches courtes. Collet en pointe. Style chemisier. Motif à pois. Fabrication Canadienne. Couleurs: brun, marine. Tailles pour dames: 9 à 18
12.98

Les Co-Ordonnés (#B-C-D-E-F) sont 100% polyester. Facile d'entretien. Fabrication Canadienne. Couleur: blanc garni d'une surpiquée de fantaisie brune ou marine. Tailles pour dames: 9 à 18

B- Blazer à manches longues, poignets à 1 bouton. Martingale sur les côtés. Collet chemisier. Modèle coupe au-dessus du buste
19.98

C- Pantalon à taille élastifiée. Couleur: blanc avec surpiquée brune ou marine.
12.98

D- Jupon pour dame. Modèle avec 2 poches à l'avant. Taille élastifiée.
10.98

E- Pantalon court à taille élastifiée. 2 poches à l'avant.
7.98

F- Blazer à manches courtes, collet chemisier et 2 poches dans le bas.
18.98

T-Shirt pour dame
T-shirt 100% nylon. Manches courtes et encolure ronde. Choix de plusieurs modèles sur le corsage. Assortiment de couleurs. Tailles pour dames: P.M.Gr.
2.96 ch.

T-Shirt pour homme
T-shirt 50% polyester et 50% coton. Collet en pointe et manches courtes. Poche à 4 boutons. Couleurs: jaune, marine, blanc, beige, bleu. Tailles: P.M.Gr.
5.97 ch.

PANTALON UNISEXE
Pantalon 100% polyester. Tailles élastifiées. Assortiment de motifs et couleurs. Tailles: 2 à 3X.
1.77 la paire.

2 PIÈCES 100% POLYESTER
T-shirt style "Camisole", motif des "Jeux Olympiques". Pantalon court à taille élastifiée. Couleurs: blanc/rouge, jaune/marine, bleu pâle/rouge, marine/blanc. Tailles pour enfants: 2 à 3X.
2.66 ch.

2 PIÈCES UNISEXE
Chandail uni 100% polyester. Manches longues et boutons pression sur l'épaule. Solopette avec boutons pression entre les jambes. Couleurs: rouge, brun, marine. Tailles: 12 à 24 mois.
4.46 l'ensemble

Ensemble pantalon 100% polyester
17.86 ch.

A- Blazer à manches courtes. Motif à rayures. Ceinturon à la taille. Collet chemisier et 2 poches dans le bas. Pantalon uni à taille élastifiée. Couleurs: orange, vert. Tailles pour dames: 14 à 18

B- Blazer à manches courtes. 2 fausses poches sur le buste et 2 poches dans le bas. Pantalon à taille élastifiée. Couleurs: jaune/blanc, vert/blanc. Tailles pour dames: 7 à 10

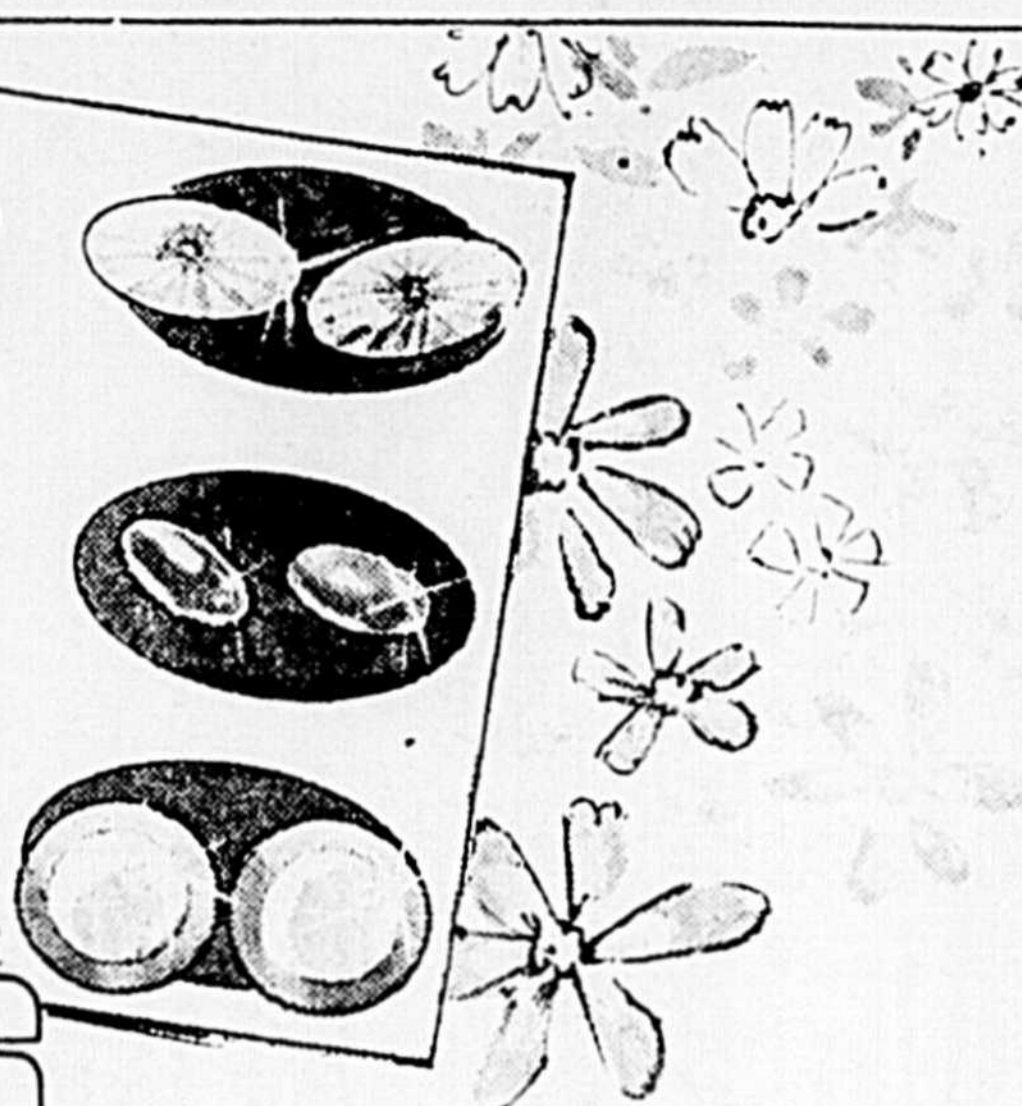
C- Blazer uni à manches courtes. Collet en pointe. Style chemisier. Pantalon à carreaux, taille élastifiée. Couleurs: blanc/marine, jaune/blanc, vert/blanc. Tailles pour dames: 9 à 13

3 PAIR
PIERCED LOOK
EARRINGS
NEW FASHION

BAS BAS PRIX

UNITREX mini 8

CHARGEZ-le
Woolworth
Chargez-le



Boucles d'oreilles

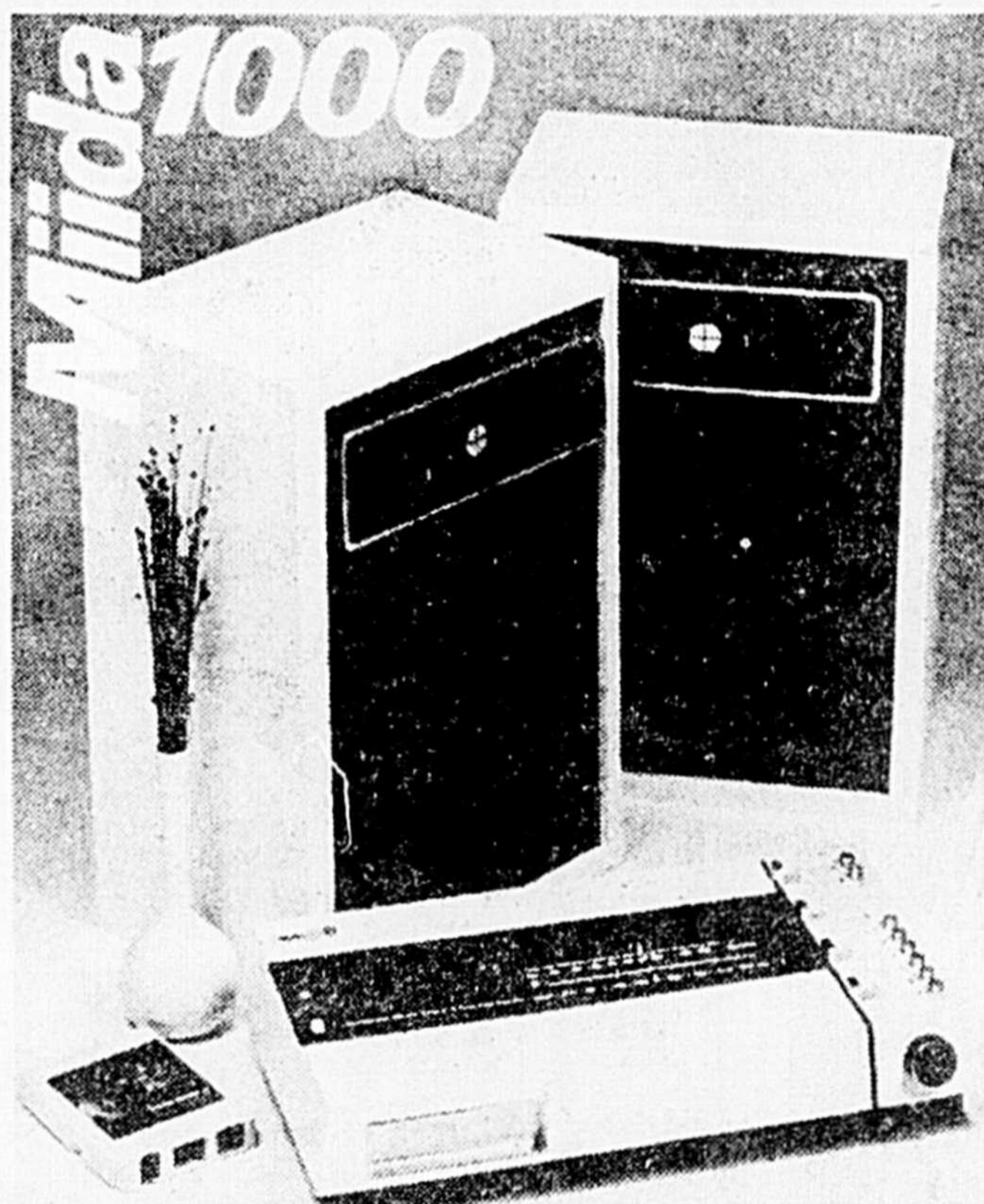
Boucles d'oreilles pour oreilles percées et non percées. Choix de plusieurs modèles et couleurs. 3 paires sur une carte

150
la carte

Calculatrice Unitrex "Mini 8"

Calculatrice avec touche d'addition, soustraction, multiplication, division et pourcentage. Fonctionne à piles ou à l'électricité. Adaptateur non inclus.

18⁹⁶
ch.



SYSTEME DE SON "MIIDA"

Radio AM FM stéréo AFC. Lecteur pour cartouche 8 pistes. Contrôle de volume, basse, aigu et balance à coulisse. 2 haut-parleurs. 200 watts I.P.P. Couleur blanc

259⁸⁷

3 morceaux pour salle de bain

Comprendant: couvre-siège, tapis contour et tapis rectangulaire. Couleurs: vert, bleu, rose, blanc.

7⁶⁶
l'en

Rideau de douche et rideau de fenêtre

Ensemble en vinyle résistant imperméable et de qualité supérieure. Assortiment de motifs et couleurs. Rideau de douche dimensions: 72" x 72". Rideau de fenêtre dimensions: 68" x 54".

8⁹⁵
l'en

Debarbouillette en ratine

Debarbouillette 100% coton, motif uni ou floral. Assortiment de couleurs. Dimensions: 12" x 12". Fabrication Canadienne.

39^c
ch.

Serviette de bain

Serviette en ratine, 100% coton. Motif uni ou floral. Assortiment de couleurs. Dimensions: 20" x 40". Fabrication Canadienne.

1³³
ch.

Linge à vaisselle

Linge pour laver la vaisselle. 100% coton. Dimensions: 15" x 12". Paquet de 4

93^c

Linge à vaisselle

Linge pour essuyer la vaisselle. 100% coton. Dimensions: 16" x 28". Motif à rayures sur fond blanc.

4 POUR 1⁵⁰

Banc de cuisine ou de bar

Banc de 28" de hauteur. Monture chrome. Siège en cuirette de couleurs: noir ou beige.

8⁹⁷
ch.

Table en métal "Nortex"

Table en métal blanc. 2 tablettes. Dimensions: 15" x 20" x 30"

8⁵⁹
ch.

Bibliothèque "Spacemaker"

Bibliothèque pour tout usage. Monture en métal noir. 5 tablettes ajustable en métal fini simili-noyer. Dimensions: 71" H x 36" L x 12" P

15⁹⁷
ch.

Planche à repasser

Planche à repasser pliante. Structure en métal solide. Couleur: orange

11⁴⁹

Bouton d'intensité

Bouton pour réduire l'intensité de la lumière. Approuvé par la CSA. Couleur ivoire.

6⁴⁷

Oreiller piqué

Oreiller en mousse déchiquetée, élastique pour le maintenir frais. Dimensions: 17" x 24". Motif floral dans les tons de rose.

2⁴⁴
ch.

Fil à tricoter

Fil à tricoter "Angel", 100% crimpé, 3 brins, balle d'une once. Assortiment de couleurs

3 POUR 99^c

Coffre à outils "beach"

Coffre à outils avec plateau amovible. Dimensions: 19" L x 6" P x 6 1/2" H. Fabrication Canadienne.

7⁹⁷

Bock à bière

Bock à bière en verre. Pouvant contenir 17 onces

2 POUR 96^c

Poubelle "Rubbermaid"

Poubelle en plastique résistant, à l'épreuve des intempéries. Couvercle à serrures à ressort. Sans couture... se nettoie facilement. Capacité de 17 gallons.

8⁹⁹
ch.

Systeme de son "Miida"

Radio AM-FM stéréo AFC, table tournante BSR automatique. Lecteur pour cartouche 8 pistes. 2 haut-parleurs. Base sur roulettes.

177.77

Systeme de son "Concerto"

Radio AM-FM stéréo AFC. Lecteur pour cartouche 8 pistes. 2 haut-parleurs.

87.77

EMETTEUR RECEPTEUR

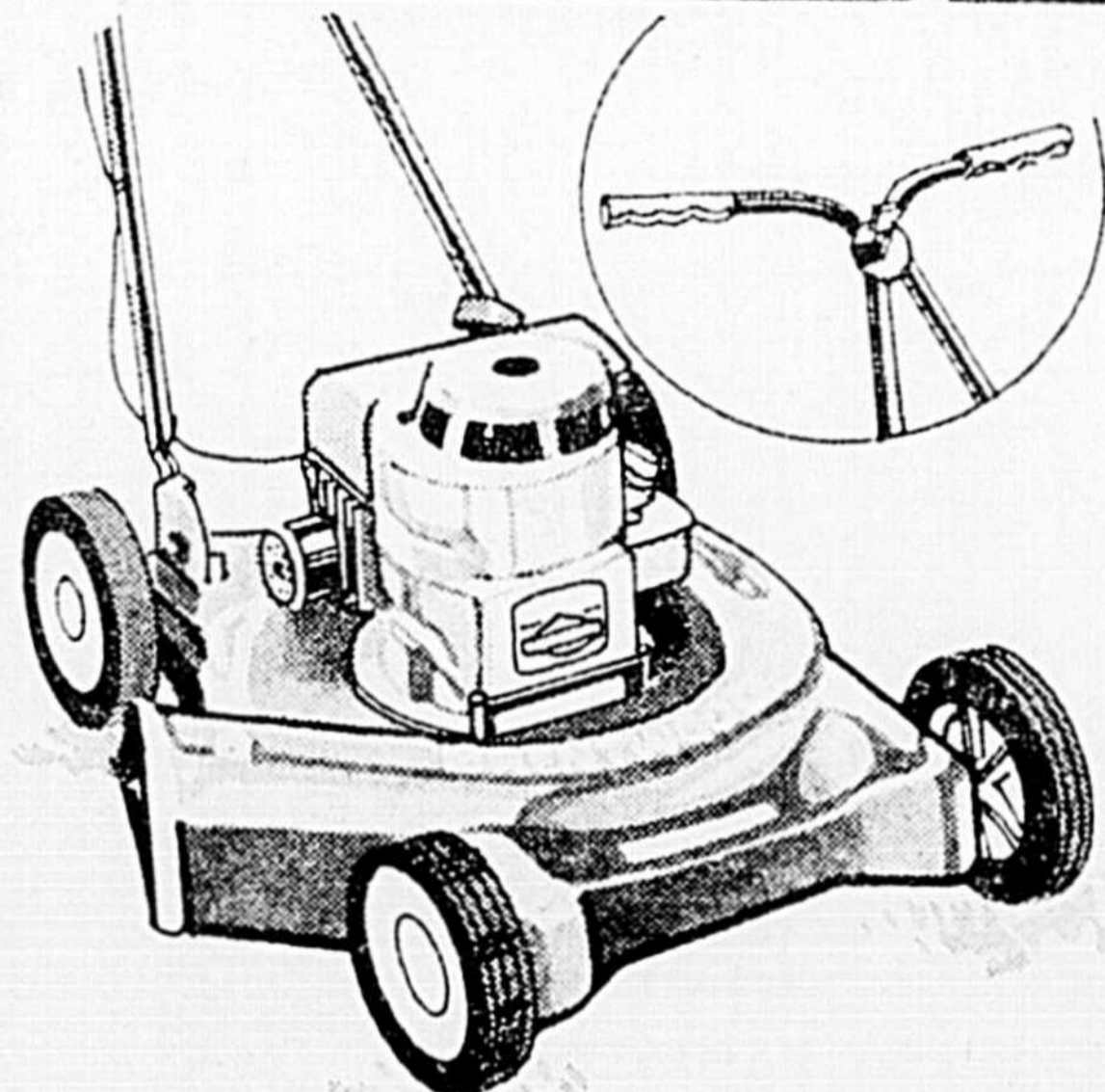
Émetteur / récepteur à onde courte. Boîtier en plastique de couleur or. Super 4 transistors.

16.87

CALCULATRICE MINUTEMAN 3 METRIC

Calculatrice format de poche, avec mémoire. Piles rechargeables. Enui en cuir. Garantie de 6 mois.

99.97



Tondeuse à gazon "Brentwood"

Tondeuse à gazon 3.5 H.P., 4 cycles. Lame de 19". Roues de 7" de diamètre. Moteur garanti pendant 5 ans.

98⁸⁸
CH

BOYAU D'ARROSAGE

Boyaux d'arrosage en nylon renforcé. Couteaux de 3 rangs. Résistant aux pressions élevées. Records en laiton coulé d'utilisation couper l'eau au robinet et pas à la lance. 50 pieds par 1/2" de diamètre.

9⁹⁹
ch.

ARROSEUR OSCILLANT DE GAZON

Arroseur oscillant de marque "Rain Ware" avec commande d'arrosage à 4 positions différentes.

5⁹⁹
ch.

PISTOLET-ARROSEUR

Pistolet-arroseur qui se règle à n'importe quel débit. Arrose automatiquement et s'arrête instantanément. Fabrication Canadienne.

1⁸⁹
ch.

SERVICE DE VAISSELLE

Service de vaisselle "Melmar" de 30 pièces. Résistant au fondillage et rayures. À l'épreuve des fourneaux. Comprend: 6 assiettes à diner, 6 tasses, 6 bols à fruit, 6 assiettes à pain, 6 bols à soupe. Couleurs: vert, jaune.

19⁹⁵
l'en

Miroir et console

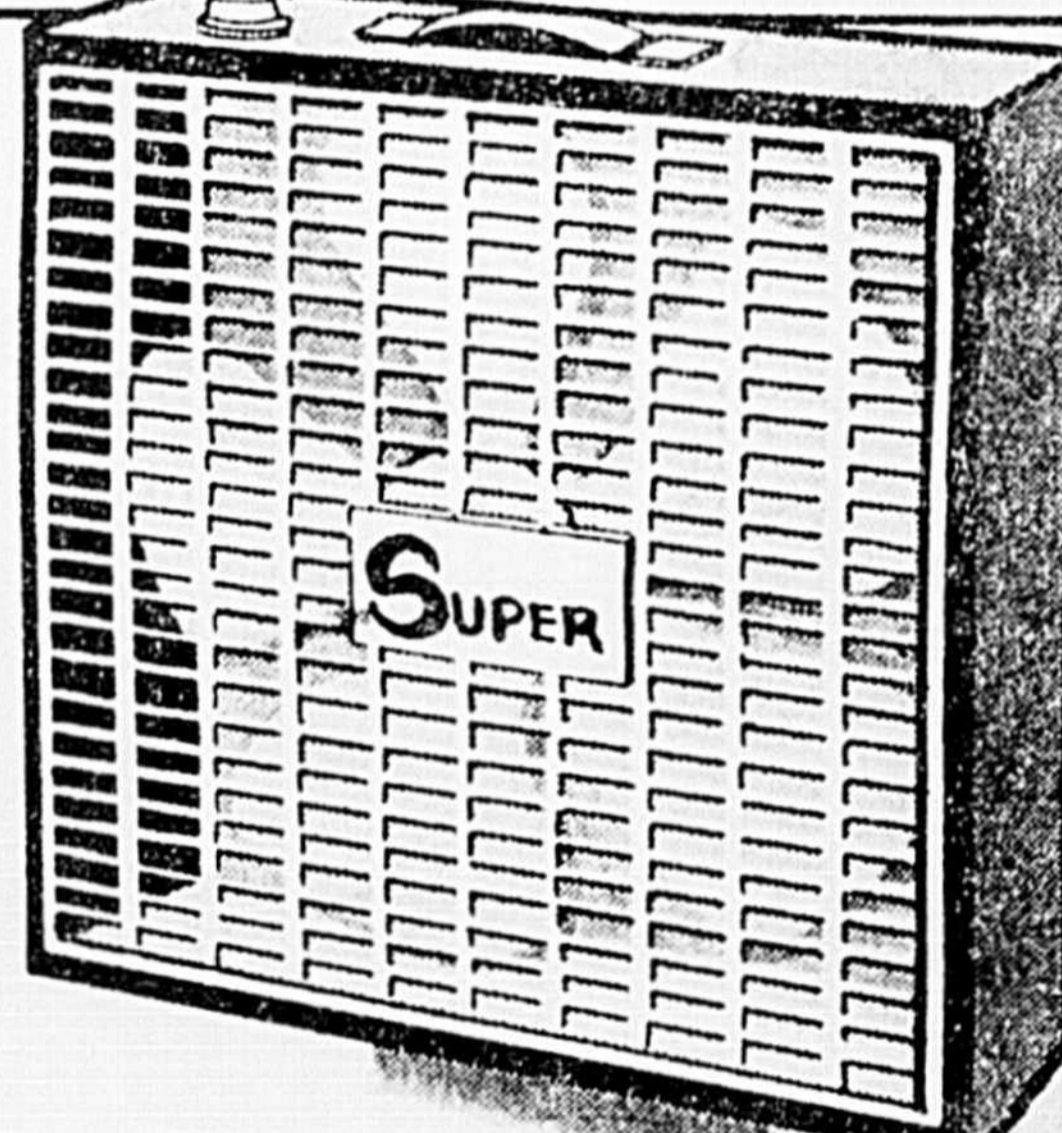
Miroir de 50" H x 15" L, encadrement fini or antique. Console de couleur or. Très décoratif pour le passage.

59⁹⁵

Lampe de salon

Lampe de salon très décorative. Abajour blanc avec bordure brune. 15" de hauteur. Base de couleur brune. 24" de hauteur. Choix de plusieurs modèles.

2 POUR 15⁸⁸



VENTILATEUR

Ventilateur électrique, à 2 vitesses. Dimensions: 20" x 20". De marque "Brentwood". Fonctionne sur le 110 watts. Couleurs: vert / blanc.

19⁸⁸
ch.

FIL COULEUR

Film couleur "Super 8" de marque "Kodak". Pour filmer à l'intérieur ou à l'extérieur. Développement inclus.

4⁹⁷
ch

FIL A TRICOTER

Fil à tricoter "Spinrite", 100% polypropylène. Balle de 2 onces. Assortiment de couleurs.

4/1⁵⁷

COMPTOIR LUNCH

Assiette de poisson frit

Poisson frit, sauce tartare. Pommes de terre frites. Citron et salade de chou. Pain et beurre. Brevéage à 20¢

1⁵⁹

Utilisez votre carte de crédit

Woolworth est fort... Fort sur les bas prix



15 MAI AU
21 MAI

Woolworth

les **BAS PRIX**, C'est not' fort...

PENDANT LE MOIS de MAI



BAS PRIX

DEUX PIÈCES POUR L'ÉTÉ

Ensemble 100% polyester. Blouse sans manche, style chemisier. Pantalon court à taille élastiquée à l'arrière. Fourre revers. Couleurs: vert, rose, jaune, orange, rouge, bleu royal. Tailles pour enfants: 2 à 3x.

PRIX de MAI
4 46 ch.



T-SHIRT POUR GARÇON

T-Shirt à manches courtes et encolure ronde. Choix de plusieurs modèles, fibres et couleurs. Tailles: 8 à 16

PRIX de MAI
2 pour 2 97



JEANS POUR GARÇON

Jeans 100% coton denim, de marque "Billy The Kid". Modèle avec 4 poches et passants pour la ceinture. Surpiqué orange. Tailles: 8 à 18

PRIX de MAI
5 97 la paire

PANTALON 100% COTON

Pantalon pour garçon, taille "Boxeur" et passants pour la ceinture. 2 poches à l'avant. Couleurs: vert, brun, bleu, rouille. Tailles: 7 à 12

PRIX de MAI
4 47 la paire



CALEÇON "AVANTI"

Caleçon 100% nylon extensible. Taille basse. Couleurs: jaune, noir, marine, rouge, bleu royal. Tailles pour hommes: P.M.Gr.

PRIX de MAI
2 pour 2 97

SOULIERS DE COURSE

Souliers de course en suède. Lçage à 4 ou 5 oeillets. Couleurs: bleu avec lignes blanches ou or avec lignes noires. Pointures unisexes: 1 à 6

PRIX de MAI
5 67 la paire

TELÉVISEUR "SANYO"

Téléviseur 12" noir et blanc. 100% transistorisé. V.H.F.-U.H.F. Contrôle de volume brillance et clarté à coulisse. Boîtier de couleurs: blanc, jaune ou rouge. Quantité limitée.

99 95



Grands SOLDES

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
SATISFACTION GARANTIE
Remplacement ou Remboursement

BLOUSE SOLEIL

Blouse soleil 50% polyester et 50% coton. Corsage élastiqué. Motif floral. Couleurs: blanc, rouge, marine. Taille universelle.

PRIX de MAI
5 99 ch.

PANTALON POUR DAME

Pantalon 100% polyester. Taille élastiquée. Fabrication Canadienne. Couleurs: blanc, ivoire, bleu. Tailles: 10 à 20

PRIX de MAI
4 96 la paire



CHAISE DE PARTERRE

Chaise de parterre pliante. Châssis en aluminium. Accoudoirs en plastique. Couleurs: vert, jaune

PRIX de MAI
6 88 ch.



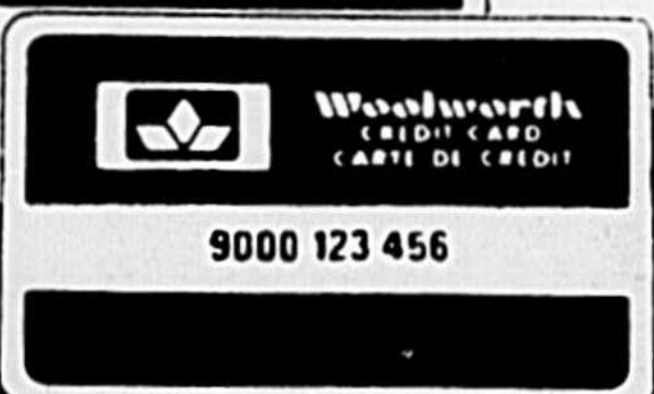
CHARGEX
Woolworth
Chargez-le

PLAN DE CREDIT disponible

BAS PRIX

1305 des Cascades... Sur la Plaza Maskoutaine

Woolworth est fort... Fort sur les bas prix



"Expansion économique régionale"
à verser au dossier Leroy-Somer

Suite aux révélations récentes quant aux difficultés que poserait notre sol à la société française Leroy-Somer pour l'installation de s'installer chez-nous, il m'apparaît fort pertinent de rendre publiques deux lettres que j'ai adressées au ministre Don Jamieson.

LETTRE DU 24 FÉVRIER

"Je sais l'enthousiasme qui est votre quant aux chances de voir Saint-Hyacinthe bientôt être choisi comme site d'implantation d'une entreprise d'envergure, enthousiasme dont vous me faisiez part de vive voix récemment.

"Je me permets donc, pour fins de l'étude à ce stade-ci décisive du dossier LEROY-SOMER, d'attirer votre attention sur l'évolution économique à Saint-Hyacinthe.

"Quand vous considérez le taux de chômage officiel et les autres incidences d'ordre économique qui militent en faveur de Saint-Hyacinthe comme choix du site de l'industrie LEROY-SOMER, il vous faudra à vous et à vos agents du ministère, tenir compte du grand nombre de mises à pied temporaires ou pas, effectuées récemment chez nous.

"Ainsi près de 200 travailleurs ont perdu temporairement leur emploi aux industries de transformation du poulet Flamingo situées à Saint-Rosalie, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Damase, autant de localités situées à proximité de Saint-Hyacinthe même. Un autre secteur, celui du meuble ouvré, est actuellement en sérieuse difficulté chez nous. Vous savez déjà, par ailleurs, combien l'industrie du textile chez nous est en situation précaire et combien en particulier la longue grève à la Penman's est coûteuse pour toute la communauté.

"Vous voudrez bien comprendre dès lors, pour la crédibilité même des programmes de votre ministère

et surtout pour la sécurité socio-économique du milieu maskoutain, combien à ce moment-ci, à Saint-Hyacinthe, une injection massive de capitaux privés et de deniers publics, est pertinente et même pressante.

"Quant aux arguments à caractère permanent et qui pourraient vous paraître plus exhaustifs et qui militent en faveur de Saint-Hyacinthe, vous les connaissez déjà et je n'insiste donc pas davantage. Vous savez enfin que la société LEROY-SOMER, son président canadien en tête, favorise Saint-Hyacinthe comme site de son implantation.

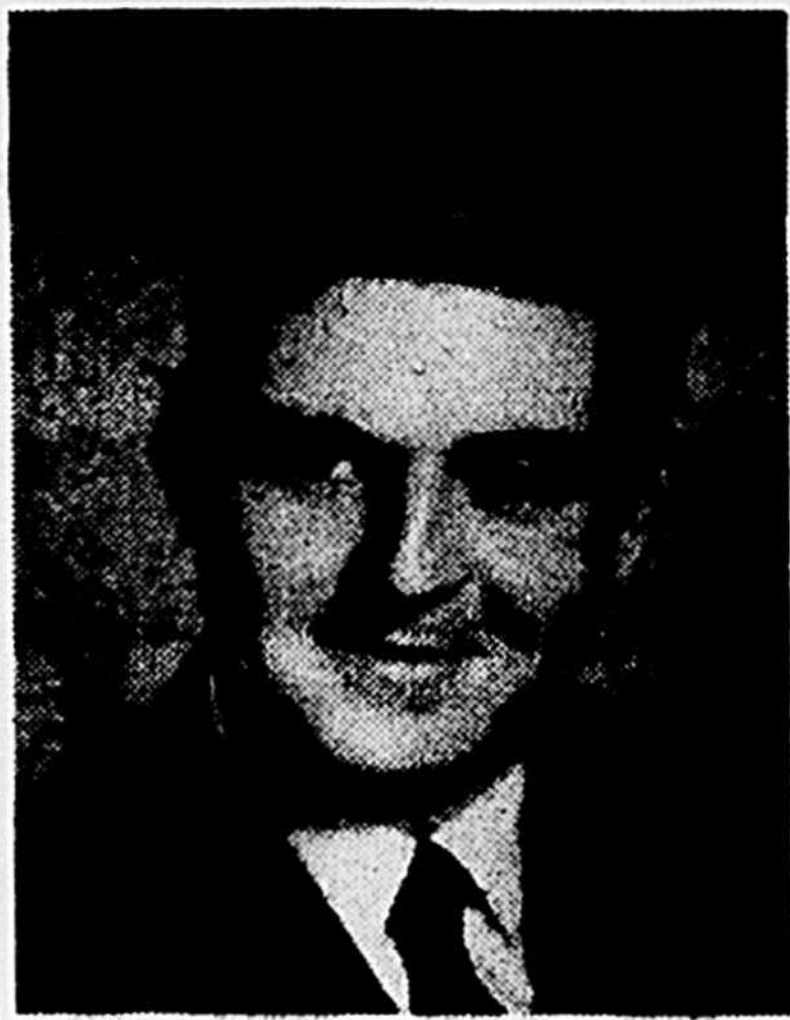
"Assuré de votre intérêt renouvelé pour la relance économique de Saint-Hyacinthe, seul gage de la paix sociale chez nous, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués."

LETTRE DU 22 AVRIL

"J'apprends de très bonnes sources que la nature du sol est susceptible de priver St-Hyacinthe de l'installation chez-elle de la Société Leroy-Somer.

"Il serait vraiment dommageable et vivement regrettable que les coûts additionnels occasionnés par la nature spéciale de notre sol fassent se détourner de St-Hyacinthe une entreprise qui, quant au reste, n'avait vu dans le choix de St-Hyacinthe comme site que des avantages et ce tant à court terme qu'à long terme.

"Je me permets donc, par la présente lettre, de vous inviter, vous et votre homologue québécois ainsi que vos fonctionnaires respectifs à poursuivre inlassablement vos démarches pour trouver bientôt une solution pratique au problème de sol qui confronte Leroy-Somer. Ottawa et Québec ainsi que la municipalité de St-Hyacinthe peut-être pourraient partager avec ladite entreprise les



M. CLAUDE WAGNER
député de Saint-Hyacinthe à
la Chambre des Communes

coûts additionnels que représente pour elle le site de St-Hyacinthe. Je suis moralement convaincu que l'exploration poussée à terme d'une telle hypothèse pourrait intéresser sérieusement les autorités de la compagnie concernée.

"Dans tout ce dossier, vous l'aurez deviné monsieur le ministre, il y va de l'expansion économique de la région de St-Hyacinthe qui a grand besoin, ces temps-ci, de voir un colosse s'établir chez-elle aux côtés de la Griffin Steel Foundries Ltd et de la Kimberly Clark Canada Ltd. Vous connaissez déjà tous les arguments d'ordre rationnel qui militent en faveur de St-Hyacinthe dans ce dossier.

"Enfin, Leroy-Somer à St-Hyacinthe, ce serait une piqûre à la petite et à la moyenne entreprise de chez-nous qui verraient ainsi comment la région de St-Hyacinthe a raison de plus en plus de plaider sa vocation industrielle parallèlement à celle, agricole, qui est aussi sienne.

"Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments distingués."

CLAUDE WAGNER
Député de Saint-Hyacinthe.



Cours d'opérateurs d'autoclaves à l'I.T.A.

Un cours destiné aux opérateurs d'autoclaves a été dispensé en avril, à l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe. Sur la photo, de gauche à droite, on reconnaît: M.M. le dr Bruno Landry, chef de la division de l'horticulture au ministère de l'Agriculture; Lionel d'Amour, directeur de l'I.T.A.; Joffre Charpentier, directeur du service de l'éducation des adultes à la Commission scolaire régionale de l'Yamaska; Jean-Paul Henry, du Centre de main-d'œuvre du Canada; Jean-Paul La Haye, professeur et coordonnateur du cours; et Gilles Gauthier, directeur des études à l'I.T.A.

Duchesneau & Fils
EXTERMINATION
Maître exterminateur
licencié
RATS - SOURIS - COQUERELLES
PUNAISES - PUCES
Voitures sans nom
Estimation gratuite
Ouvrage garanti
773-6995

LEMIEUX DACTYLO INC.
équipements de bureau
565 Champlain, St-Joseph
St-Hyacinthe, Qué.
Téls: 773-2251 773-2262

Si la sétaire verte est votre problème,
Ekko devrait être votre herbicide.

Pour réprimer les graminées annuelles et particulièrement la sétaire verte, vous avez besoin d'Ekko si vous faites, deux fois de suite, la culture du maïs dans un même champ.

Ekko est un herbicide économique et sans danger, fourni dans un seul emballage. Il vous fait épargner du travail tout en luttant contre les mauvaises herbes à larges feuilles et les graminées.

Ekko vous offre la même souplesse d'application que Aatrex: avant la plantation, avant la pousse et après la pousse, dans une émulsion huile-eau.

Ekko est sans danger pour le maïs et il reste efficace jusqu'à ce que les graminées atteignent le stade des trois feuilles.

Ekko a été conçu pour vous permettre de réprimer les graminées pendant toute une saison, si vous faites la culture continue du maïs. Vous ne pouvez donc planter que du maïs, l'année suivante.

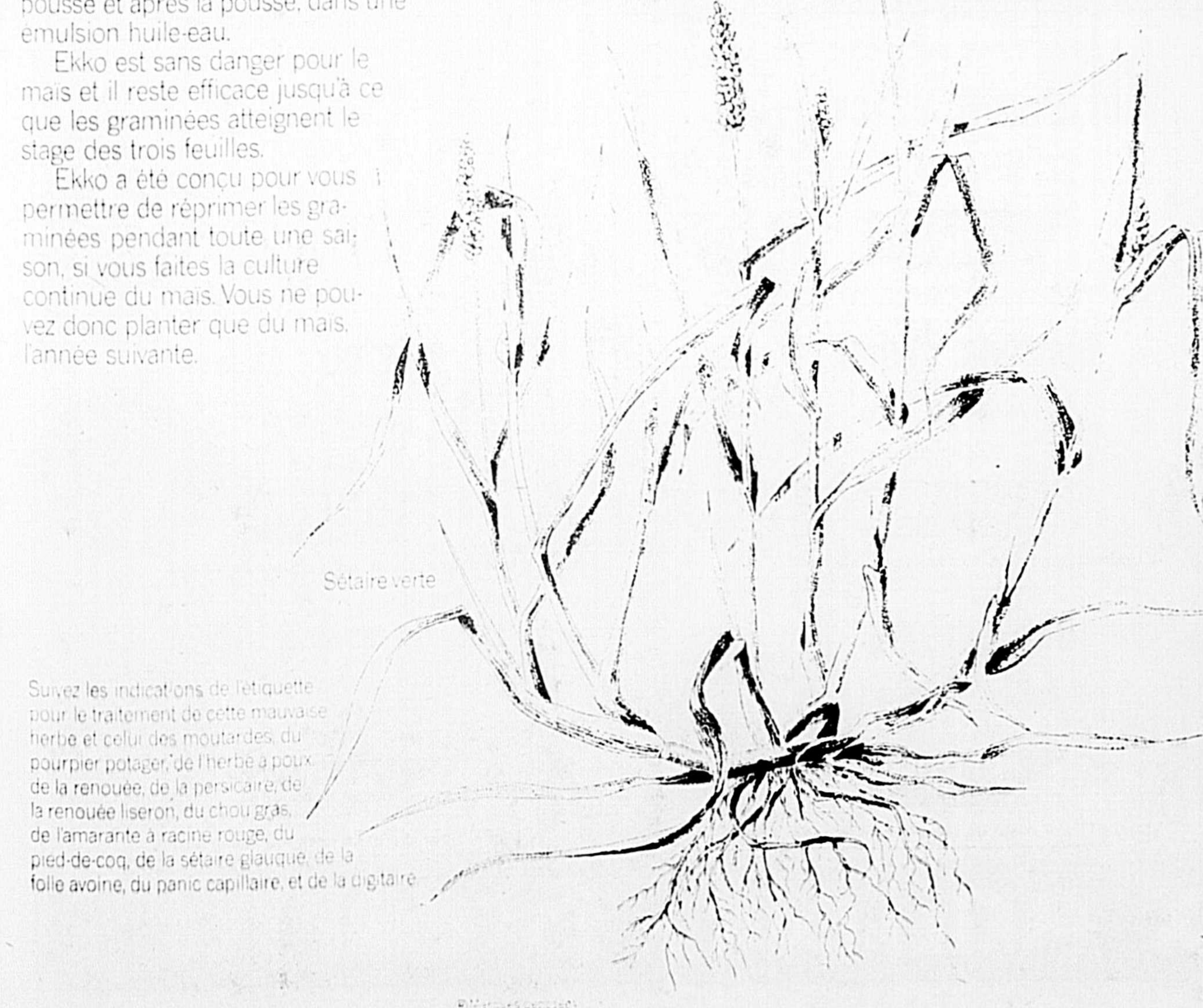
Une bonne méthode pour supprimer les graminées consiste à utiliser Ekko la première année; Aatrex, la deuxième année, avec un herbicide pour graminées sans effet résiduel. Et votre champ est prêt pour un changement de culture, la troisième année.

L'herbicide pour maïs, facile à utiliser, présenté dans un emballage unique. Il empêche la formation des mauvaises herbes, et vos champs sont propres jusqu'au moment de la récolte.

CIBA-GEIGY CANADA LTÉE.,
Division agrochimie,
1 Westside Drive,
Etobicoke, Ontario M9C 1B2.

CIBA-GEIGY
Division agrochimie

Ekko



Suivez les indications de l'étiquette pour le traitement de cette mauvaise herbe et celui des moutardes, du pourpier potager, de l'herbe à poux, de la renouée, de la persicaire, de la renouée liseron, du chou gras, de lamarante à racine rouge, du pied-de-coq, de la sétaire glauque, de la folie avoine, du panic capillaire, et de la digitale.

Woolworth
les **BAS PRIX** C'EST NOT'FORT...
PENDANT LE MOIS DE **MAI**
ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
SATISFACTION GARANTIE
Remplacement ou Remboursement

30 Hits of the 50's
PICKWICK 133
2 DISQUES
3.99 chacun

ALBUMS DOUBLES DE VOS ARTISTES FAVORIS
Votre choix parmi ces supers albums doubles réunissant les grands noms d'aujourd'hui.
Tels que: "Gladys Knight & The Pips"; "Jerry Lee Lewis"; "The Beach Boys"; "The Jackson 5"; "Charlie Rich"; "Sinatra"; "Lynn Anderson" et plusieurs autres.

Les titres ci-dessus sont également disponibles sur cartouche 8 pistes.

5.99 chacun

Les titres ci-dessus sont également disponibles sur cartouche 8 pistes.

5.99 chacun

SUPER PHARMACIE ESCOMPTES

VINCENT

CHARTIER

PHARMACIEN, Lph, prop.

1312, DES CASCADES

SAINT-HYACINTHE 773-8447 (ancien local Peoples)

2665 Ste-Anne Saint-Hyacinthe

Tél. 773-8449

Centre d'achats Galerie Saint-Hyacinthe

Tél. 773-7415

CINDERELLA

Fixatif à cheveux
Rég. 2.00

CHARTIER
PRIX

AVEC CE COUPON
.89

Limite 3 par client, au comptoir seulement

Papier de toilette

DELSEY

4 rouleaux pour

CHARTIER
PRIX

AVEC CE COUPON
.89

Limite 3 par client, au comptoir seulement

Lotion BRUT 33

8 oz

Lotion à tapoter

Rég. 3.75
CHARTIER
PRIX

AVEC CE COUPON
2.59

Limite 3 par client, au comptoir seulement

MAGI CUBES

Rég. 2.60

CHARTIER
PRIX

AVEC CE COUPON
1.79

Limite 3 par client, au comptoir seulement

Savon de toilette

JERGENS

format de bain
CHARTIER
PRIX

AVEC CE COUPON
.11

Limite 3 par client, au comptoir seulement

BAN

Désodorisant 9 oz

Rég. 1.89

CHARTIER
PRIX

AVEC CE COUPON
1.19

Limite 3 par client, au comptoir seulement

PAMPER en 30

DE JOUR

CHARTIER
PRIX

AVEC CE COUPON
2.26

Limite 3 par client, au comptoir seulement

SHAMPOO

KIRO LAC

40 oz

CHARTIER
PRIX

AVEC CE COUPON
1.99

Limite 3 par client, au comptoir seulement

SECRET ULTRA-SEC

Anti-sudorifique
désodorisant

CHARTIER
PRIX

AVEC CE COUPON
1.22

Limite 3 par client, au comptoir seulement

DETERGENT A VAISSELLE

VEL

Rég. 1.59

CHARTIER
PRIX

AVEC CE COUPON
.99

Limite 3 par client, au comptoir seulement

CAMERA

INSTAMATIC 126

ARGUS

CHARTIER
PRIX

AVEC CE COUPON
14.95

Limite 3 par client, au comptoir seulement

SHAMPOO WOODBURY

8 oz

Rég. .99

CHARTIER
PRIX

AVEC CE COUPON
.49

Limite 3 par client, au comptoir seulement

LIMOCOLOR

126-12

Rég. 1.48

CHARTIER
PRIX

AVEC CE COUPON
.81

Limite 3 par client, au comptoir seulement

DIMETAPP ELIXIR 8 oz

Contre le rhume
et la fièvre
des foies

Rég. 3.88

CHARTIER
PRIX

AVEC CE COUPON
2.69

Limite 3 par client, au comptoir seulement

FERMENTOL 16 oz

pour
la digestion

Rég. 3.48

CHARTIER
PRIX

AVEC CE COUPON
1.99

Limite 3 par client, au comptoir seulement

FROSST 217

en 12
Contre
la douleur

Rég. .47

CHARTIER
PRIX

AVEC CE COUPON
.09

Limite 3 par client, au comptoir seulement

MAALOX 12 oz

Soulagement de
l'acidité gastri-
que
et des gaz

Rég. \$2.80

CHARTIER
PRIX

AVEC CE COUPON
1.49

Limite 3 par client, au comptoir seulement

Désodorisant NOXZEMA

2 formats de 5 oz
Rég. 1.99

CHARTIER
PRIX

AVEC CE COUPON
1.19

Limite 3 par client, au comptoir seulement

DETERGENT PUNCH

2 lb. & 10 oz

CHARTIER
PRIX

AVEC CE COUPON
1.09

Limite 3 par client, au comptoir seulement

SCOPE 17 oz

Rince bouche
Rég. 2.10

CHARTIER
PRIX

AVEC CE COUPON
1.39

Limite 3 par client, au comptoir seulement

NOXZEMA

Chasse Insectes 10 oz

Rég. 2.19

CHARTIER
PRIX

AVEC CE COUPON
1.49

Limite 3 par client, au comptoir seulement

SHAMPOO ROGIER

à l'huile de coco

Rég. 1.39

CHARTIER
PRIX

AVEC CE COUPON
.83

Limite 3 par client, au comptoir seulement

AGAROL 16 oz

Laxatif doux
Rég. 1.99

CHARTIER
PRIX

AVEC CE COUPON
1.09

Limite 3 par client, au comptoir seulement

BAIN DE MOUSSE

BIO-LAN

à l'huile de tortue

Rég. 1.49

CHARTIER
PRIX

AVEC CE COUPON
.69

Limite 3 par client, au comptoir seulement

BAS CULOTTE

taille unique

CHARTIER
PRIX

AVEC CE COUPON
3 pour 1.

Limite 12 par client au comptoir seulement

Lait de beauté NIVEA 12 oz

Nettoie - Hydrate -
Embellit

Rég. 3.25

CHARTIER
PRIX

AVEC CE COUPON
2.24

Limite 3 par client, au comptoir seulement

**AU COMPTOIR
AVEC
COUPONS
SEULEMENT**

LA SUPER PHARMACIE AUX MEILLEURS ESCOMPTES